Quatre-vingt-troisième année. — N° 259. Le Numéro : 12 francs. Vendredi 2 et Samedi 3 Novembre 1951.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal . 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des **AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE** comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition **COMPLÈTE** comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministères d'Etat.

Arrêté du 16 octobre 1951 portant cessation de fonctions au cabinet du ministre (p. 10890).

RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS

Décret du 31 octobre 1951 portant promotion d'un gouverneur de la France d'outre-mer (p. 10890).

Ministère de la défense nationale.

Liste des officiers de l'armée de terre admis en stage à l'école des officiers de la gendarmerie nationale (deuxième concours 1951) (rectificatif) (p. 10890).

Tour de départ en campagne des officiers mariniers des spécialités de l'aéronautique navale (p. 10891).

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Décret n° 51-1234 du 31 octobre 1951 portant autorisation de dépenses à titre d'avance en excédent des crédits ouverts (Etats associés, dépenses militaires) (p. 10902).

Décret n° 51-1235 du 2 novembre 1951 portant autorisation de dépenses, à titre d'avance, en excédent des crédits ouverts sur l'exercice 1951 (Fonds régulateur des prix) (p. 10903).

Décret n° 51-1236 du 2 novembre 1951 instituant une commission chargée de proposer les modalités d'application de l'article 26 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (p. 10903).

Arrêté portant nomination d'un administrateur de la société d'Etat dite Société immobilière de la Guadeloupe (p. 10903).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté du 25 octobre 1951 abrogeant l'arrêté du 16 décembre 1949 portant création d'un certificat d'études spéciales d'hygiène scolaire et universitaire délivré par les facultés de médecine et les facultés de médecine et de pharmacie (p. 10904).

Arrêté modifiant les dispositions d'un précédent arrêté et rectificatif (enseignement supérieur) (p. 10904).

Circulaire du 31 octobre 1951 relative à l'application de l'article 5 du décret du 25 octobre 1951 fixant les conditions exigées des établissements habilités à recevoir des boursiers nationaux (p. 10904).

Ministère de l'industrie et de l'énergie.

Arrêté du 26 octobre 1951 déclarant d'utilité publique les travaux de construction d'une canalisation de transport de gaz (p. 10903).

Arrêté du 29 octobre 1951 déclarant d'utilité publique les travaux de réfection de lignes de transport et de distribution d'énergie électrique (p. 10903).

Arrêtés portant nominations et mutation (mines) (p. 10904).

Liste des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur civil des mines de l'école nationale supérieure des mines de Saint-Etienne en 1951 (p. 10904).

Ministère du commerce et des relations économiques extérieures.

Arrêté portant acceptation de démission (conseillers commerciaux) (p. 10902).

Ministère de l'agriculture.

Arrêtés portant mutations et admissions à la retraite (eaux et forêts et ingénieurs des services agricoles et ingénieurs des travaux agricoles) (p. 10902).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret du 23 octobre 1951 approuvant la délibération de l'assemblée représentative des Etablissements français de l'Océanie du 16 juin 1951 modifiant l'assiette de la taxe à l'exportation (fruits frais) (p. 10905).

Décret du 23 octobre 1951 approuvant la délibération du 20 juin 1951 de l'assemblée représentative des Etablissements français de l'Océanie maintenant la taxe de consommation sur les spiritueux au profit du budget local (p. 10905).

Décret du 23 octobre 1951 approuvant la délibération n° 90/50 du 13 avril 1950 de l'assemblée représentative du Cameroun instituant une taxe de conditionnement des bois (p. 10905).

Décret du 31 octobre 1951 portant promotion au grade d'ingénieur général des travaux publics de la France d'outre-mer (p. 10905).

Décret du 31 octobre 1951 portant nomination de greffiers en chef des territoires d'outre-mer (p. 10905).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté portant nomination au cabinet du ministre (rectificatif) (p. 10904).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Arrêté du 22 octobre 1951 portant modification à la répartition des réseaux téléphoniques en circonscriptions (p. 10906).

Arrêtés portant nomination, réintégrations, mutation, mise en disponibilité et admissions à la retraite (administration centrale et services extérieurs) (p. 10906).

Ministère de la marine marchande.

Arrêté du 31 octobre 1951 portant nomination au cabinet du ministre (p. 10906).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Convocations de commissions et de la conférence des présidents (p. 10907).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 10908).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Réunions de commission des 31 octobre et 2 novembre 1951. — Convocations de commissions (p. 10908).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 10909).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

Résultats **du tirage de la quarantième tranche de la loterie nationale 1951 (p. 10911).**

Relevé, par département, de l'importance des stocks de vins déclarés par les viticulteurs à l'expiration de la campagne 1950-1951 (p. 10912).

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DES RELATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance du Danemark (p. 10910).

Situation de la Banque de France (p. 10916).

Situation de la caisse centrale de la France d'outre-mer (mai 1951) (p. 10917).

Annonces (p. 10918).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERES D'ETAT

Cabinet du ministre.

Le ministre d'Etat,

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu le décret du 11 août 1951 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 11 août 1951 portant nomination des membres du cabinet du ministre d'Etat,

Arrête:

Art. 1er. — Il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de M. Henri Laborie, conseiller technique au cabinet du ministre, nommé préfet chargé de mission au ministère de l'intérieur.

Art. 2. — Le présent arrêté prend effet à compter du 16 octobre 1951 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 octobre 1951.

HENRI QUEUILLE.

RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES

Décret du 31 octobre 1951 portant promotion d'un gouverneur de la France d'outre-mer.

Le ministre d'Etat, chargé des relations avec les Etats associés,

Sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre d'Etat, chargé des relations avec les Etats associés, et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu l'article 30 de la Constitution de la République française;

Vu le décret n° 51-480 du 26 avril 1951 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des gouverneurs généraux et gouverneurs de la France d'outre-mer;

Vu le décret du 6 décembre 1918 nommant M. de Raymond gouverneur de 2e classe des colonies;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. de Raymond (Jean-Louis-François-Marie), gouverneur de 2e classe, est promu gouverneur de 1re classe de la France d'outre-mer pour compter du 1er septembre 1951.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre d'Etat, chargé des relations avec les Etats associés, et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 octobre 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

R. PLEVEN.

Le ministre d'Etat,
chargé des relations avec les Etats associés,

JEAN LETOURNEAU.

Le ministre de la France d'outre-mer,

LOUIS JACQUINOT.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Liste, par ordre de mérite, des officiers des autres armes de l'armée de terre admis en stage à l'école des officiers de la gendarmerie nationale, à l'issue du deuxième concours de 1951.

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 octobre 1951: page 10580, dans le 2e alinéa (*in fine*) du Nota, au lieu de: « Leurs dépenses de solde seront imputées sur le budget de la gendarmerie nationale », lire: « Leurs dépenses de solde continueront à être imputées sur le budget du secrétariat d'Etat à la guerre ».

Tour de départ en campagne des officiers mariniers des spécialités de l'aéronautique navale.

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
ARMURIERS AERO				
Maîtres principaux.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néléc (Sébastien)	1911 25 2	1er novembre 1928.	S. A. M. A. N.	
Ayant fait campagne.				
Quéguiner (Joseph)	1569 B 33	22 octobre 1945.	10. S. Saint-Raphaël.	
Premiers maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Noguet (Gaston)	2280 T 34	1er juillet 1936.	B. A. N. Hyères.	
Mouden (Jean)	2205 B 35	1er janvier 1938.	10. S. Saint-Raphaël.	
Philippe (André)	601 L 37	1er juin 1939.	S. A. M. A. N.	
Ayant fait campagne.				
Moussaron (Louis)	974 R 30	1er février 1942.	B. A. N. Hyères.	
Le Bloa (Yves)	2162 B 30	26 septembre 1944.	S. M. E. R.	
Elies (Louis)	3105 B 36	1er août 1945.	I. F. Hyères.	
Brisard (Louis)	1055 T 31	21 avril 1947.	B. E. A. Brest.	
Le Paud (Joseph)	267 L 60	15 avril 1948.	B. A. N. Karouba.	
Prigent (Victor)	148 B 30 A	1er août 1948.	Dépôt Aéro Toulon.	
Bosc (Pierre)	4541 T 35	7 août 1948.	S. A. M. A. N.	
Baschung (Marcel)	337 26 5	31 août 1948.	3. S. Cuers.	
Chêne (Francis)	267 R 30	16 mars 1951.	M. S. A. N. Cuers.	
Bessi (Honoré)	1182 T 33	14 avril 1951.	B. I. M. Toulon.	
Maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Monteville (François)	2195 B 30	17 juillet 1938.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Jeannet (Etienne)	5887 T 39	1er juillet 1943.	I. A. Hyères.	
Le Berre (Jean)	3169 B 34	1er septembre 1944.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Lesept (Clément)	48 C 36	1er décembre 1944.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Trotoux (Jean)	295 B 39	1er décembre 1944.	56. S. Agadir.	T. D.
Larboulette (Raphaël)	1100 L 36	23 avril 1945.	B. E. M. Nantes.	
Le Fol (Henri)	876 L 35	14 mai 1945.	B. A. N. Saint-Mandrier.	
Bodilis (Francis)	1717 B 38	15 mai 1945.	2 F. Port-Lyautey.	T. D.
Brandner (Georges)	647 T 38	22 juin 1945.	B. E. M. Colmar.	
Seconds maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Bénazet (Lucien)	2743 T 35	1er décembre 1942.	12. F. Hyères.	
Ropers (Charles)	6948 T 42	16 septembre 1945.	12. F. Hyères.	
Pouchard (Lucien)	595 B 43	16 mars 1945.	50. S. Ecole navale.	
Hamet (Bernard)	1659 B 45	16 octobre 1945.	S. M. E. R.	
Leroy (Pierre)	278 B 44	9 novembre 1945.	4. S. Lartigue.	T. D.
Creismeas (Guy)	735 B 45	25 novembre 1945.	B. A. N. Cuers.	
Stéphan (Jérôme)	743 B 45	25 décembre 1945.	C. F. Hourtin.	
Salaun (Marcel)	806 B 45	26 décembre 1945.	B. A. N. Aspretto.	
Le Serec (Jean)	1013 T 46	29 janvier 1946.	52. S. Khouribga.	T. D.
Derrien (André)	620 B 45	1er octobre 1946.	S. M. E. R.	
Simon (Guy)	62 B 45	6 juillet 1947.	C. E. P. A. Saint-Raphaël.	
Le Joncour (Jean)	834 B 45	27 août 1947.	*Arromanches.*	
Colin (Marc)	1510 T 45	11 juin 1948.	*La Fayette.*	
Scordia (Georges)	523 B 45	2 décembre 1948.	B. E. Agadir.	T. D.
Ayant fait campagne.				
Labat (René)	261 B 36	1er novembre 1944.	9. F. Karouba.	T. D.
Pichavant (Vincent)	1851 B 38	26 décembre 1944.	6. F. Lartigue.	T. D.
Pugeat (René)	663 T 30	22 février 1945.	B. T. A. N. Casablanca.	T. D.
Teisseire (André)	5913 T 39	2 juin 1945.	12. F. Hyères.	
Le Bloa (Michel)	1966 B 35	9 septembre 1945.	S. M. E. R.	
Alibert (Pierre)	2002 T 42	1er janvier 1946.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Hamon (Gabriel)	1787 B 38	1er avril 1946.	S. A. M. A. N.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS

ARMURIERS AERO VOLANTS

Maîtres principaux.

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Hervé (Jean)	59 27 III	1er janvier 1945.	56. S. Agadir.	
Saunier (Gabriel)	14 R 30 A	21 juillet 1945.	56. S. Agadir.	
Vidament (Charles)	2835 27 2	20 février 1947.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Le Boulch (Jean)	387 25 III	26 juillet 1948.	50. S. Ecole navale.	
Dagorn (François)	733 26 2	12 août 1948.	E. R. C. Paris.	
Bohec (Marcel)	2338 B 28	21 novembre 1948.	B. E. M. Rennes.	
Lliégaut (Marcel)	4386 C 28	16 mai 1950.	Dép. Aéro. Cadre Toulon.	

Premiers maîtres.

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Le Guen (Jean)	2748 B 35	4 octobre 1945.	56. S. Agadir.	T. D.
Regaisse (Raymond)	1207 R 32	1er mars 1946.	Aéro Alger.	T. D.
Talbot (Jean)	1015 B 36	5 septembre 1946.	56. S. Agadir.	T. D.
Roy (André)	149 L 34	2 août 1947.	3. F. Hyères.	
Connan (Jean)	2601 B 39	15 novembre 1947.	C. E. P. A. Saint-Raphaël.	
Simon (Albert)	654 T 38	15 février 1948.	4. F. Hyères.	
Cudon (Albert)	1004 L 32	1er avril 1948.	5. F. Lann Bihoué.	
Marjadou (Jean)	1256 25 4	1er juin 1949.	9. F. Karouba.	T. D.
Le Vaillant Désiré)	1607 L 32	1er mars 1950.	S. A. M. A. N.	
Desprs (Eugène)	105 C 30	1er mai 1950.	S. T. T. A.	
Poret (Marcel)	158 R 35	1er mai 1950.	*Arromanches.*	
Le Hir (Yves)	3191 B 38	1er août 1950.	50. S. Ecole navale.	
Bonnois (André)	1676 C 35	1er août 1950.	P. M. 2/E.	
Le Tallec (René)	3244 B 32	16 février 1951.	B. A. N. Lann Bihoué.	
Le Cam (Albert)	798 B 34	1er avril 1951.	2. F. Port Lyautey.	T. D.
Charles (Georges)	86 C 35	12 avril 1951.	B. E. M. Lyon.	

Maîtres.

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Bihan (François)	480 L 37	1er juin 1945.	56. S. Agadir.	T. D.
Le Breton (Alain)	837 B 36	19 juillet 1945.	56. S. Agadir.	T. D.
Le Rouzic (Charles)	4545 L 38	18 juillet 1946.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Le Tinevez (Jean)	416 B 38	1er août 1946.	Dépôt Aéro Toulon.	
Le Cerff (François)	3147 B 28	7 décembre 1946.	56. S. Agadir.	T. D.
Astruc (Georges)	4108 T 35	24 décembre 1946.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Fiorani (Fernand)	2726 T 40	11 mars 1947.	53. S. Karouba.	T. D.
Gaubert (Paul)	3250 B 38	21 août 1947.	E. R. C. Paris.	
Arramy (André)	965 R 38	1er octobre 1947.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
Crousier (Elie)	170 CAS 40	1er avril 1948.	54. S. Hyères.	Distrait.
Pennec (Jean)	2207 B 38	18 août 1948.	30. S. Saint-Mandrier.	Distrait.
Goarnisson (Jean)	3220 B 38	15 septembre 1948.	56. S. Agadir.	T. D.
Thomas (Roger)	526 T 44	28 septembre 1948.	9. F. Karouba.	T. D.
Kerloch (Jean)	741 B 45	13 décembre 1948.	50. S. Lanvéoc.	
Saout (Yves)	2743 B 32	22 décembre 1948.	4. F. Hyères.	
Nicolas (François)	634 B 32	1er mai 1948.	*Arromanches.*	

Seconds maîtres

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Cogan (François)	706 B 35	1er janvier 1946.	52. S. Khouribga.	
Moisseron (Jean)	1518 T 45	10 septembre 1948.	56. S. Agadir.	T. D.
Philippe (Yves)	9428 B 45	18 octobre 1948.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
Fenouil (Emile)	400 T 44	15 novembre 1948.	54. S. Hyères.	
Lorenzi (Fernand)	2912 T 38	8 mai 1949.	B. A. N. Hyères.	
Piquemal (André)	1832 R 38	1er juin 1949.	B. E. M. Toulouse.	
Le Beau (Jean)	786 R 45	1er avril 1950.	Cours B. S.	T. D.
Derrien (Raymond)	872 B 45	1er avril 1950.	50. S. Ecole navale.	
Auzeau (Marc)	6063 C 44	1er avril 1950.	10. S. Saint-Raphaël.	
Cruciani (Jean)	239 BIZ 43	1er avril 1950.	10. S. Saint-Raphaël.	
Dron (Pierre)	5309 C 44	23 mai 1950.	B. A. N. Cuers.	
Papé François)	515 B 45	25 mai 1950.	Cours B. S.	T. D.
Levalet (Paul)	842 T 44	1er août 1950.	5. F. Lann Bihoué.	
Digo (André)	769 C 44	1er août 1950.	C. E. P. A. Saint-Raphaël.	
Toullec (André)	2100 L 45	1er septembre 1950.	5. F. Lann Bihoué.	
Leleuxhe (Lucien)	1982 L 45	1er octobre 1950.	54. S. Hyères.	
Mury (Henri)	10068 B 45	16 mars 1951.	Dépôt Aéro.	
Collet (Armand)	4958 T 45	1er avril 1951.	Cours B. S.	T. D.
Le Roy (Félicien)	7311 T 45	1er avril 1951.	22. S. Cuers.	
Lavalou (François)	1598 B 45	1er avril 1951.	50. S. Ecole navale.	
Paquet (Raymond)	1547 T 45	6 mai 1951.	Dépôt Aéro Toulon.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS

MECANICIENS ELECTRICIENS EQUIPEMENT

Maîtres principaux.

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Le Bris (Emile)	1530 B 33	11 avril 1945.	C. E. P. A. Saint-Raphaël.	
Hullo (René)	4509 T 31	1er janvier 1947.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Tréhard (Pierre)	56 C 35	31 août 1951.	Dépôt Aéro Toulon.	

Premiers maîtres.

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Ragot (Adrien)	3390 B 35	22 novembre 1942.	56. S. Agadir.	T. D.
Schuster (Fernand)	2593 T 34	20 octobre 1944.	E. M. E. Cherbourg.	
Yobe (Joseph)	3561 B 34	11 mars 1945.	56. S. Agadir.	T. D.
Le Saux (Pierre)	2183 B 30	15 mai 1946.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Connan (Jean)	2709 B 33	7 juin 1946.	S. M. E. R.	
Imprez (Julien)	913 B 33	15 juin 1946.	S. M. E. R.	
Bosser (Joan)	2860 B 36	7 octobre 1946.	54. S. Hyères.	
Hamon (François)	3576 B 32	31 décembre 1946.	E. M. E. Cherbourg.	
Petit Bon (Maurice)	34 B 33	10 mai 1947.	S. A. M. A. N.	
Faultre (Raymond)	12 C 30 A	25 novembre 1947.	31. S. Orly.	
Ségalen (Pierre)	4457 26 2	18 décembre 1948.	50. S. Ecole navale.	
Le Guilloux (Roger)	672 L 33	19 janvier 1949.	B. A. N. Hyères.	
Bessière (Lucien)	2082 T 37	20 août 1949.	10. S. Saint-Raphaël.	
Moins (Alfred)	511 24 I	15 octobre 1949.	B. A. N. les Mureaux.	
Kerampran (Georges)	131 237 II	16 octobre 1949.	*Arromanches.*	
Le Pors (Yves)	3293 B 32	31 août 1950.	10. S. Saint-Raphaël.	

Maîtres.

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Josset (Cast)	352 B 45	1er janvier 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Lozachmeur (Joseph)	797 B 37	3 avril 1945.	Dépôt aéro Toulon.	
Michel (François)	571 B 38	5 juillet 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Auffret (Gabriel)	2308 B 38	1er août 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Ducroux (Joseph)	755 T 33	31 décembre 1945.	9. F. Karouba.	T. D.
Madères (Raymond)	423 R 39	3 janvier 1946.	1. F. *Arromanches.*	
Prigent (Charles)	2991 B 29	1er août 1946.	1. S. Lann Bihoué.	
Guilloux (Auguste)	3316 B 38	1er décembre 1946.	S. M. E. R.	
Jehannin (Célestin)	1610 B 37	1er janvier 1947.	9. F. Karouba.	T. D.
Méheust (Marcel)	1635 B 39	1er janvier 1947.	56. S. Agadir.	T. D.
Kerninon (Henri)	3075 B 33	24 mars 1947.	53. S. Karouba.	T. D.
Le Borgne (Hervé)	807 B 37	1er avril 1947.	B. A. N. Cuers.	
Fraud (Eugène)	3155 T 42	1er mai 1947.	S. M. E. R.	
Onfroy (Louis)	1389 C 35	1er juin 1947.	C. E. P. A. Saint-Raphaël.	
Le Gallou (Paul)	3463 B 36	25 juillet 1947.	S. A. M. A. N.	
Le Ruen (Marcel)	2038 B 33	28 juillet 1947.	B. A. N. Querqueville.	

Seconds maîtres.

N'ayant pas fait campagne.

Bernard (Abel)	8737 T 42	25 septembre 1943.	Dépôt aéro Toulon.	
Moinet (Fernand)	82 R 44	27 mars 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Balaun (André)	2141 B 45	30 mars 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Roudot (Jean)	1040 B 45	13 avril 1945.	B. A. N. Lanvéoc.	
Brintin (François)	1199 B 45	18 avril 1945.	B. A. N. Cuers.	
Halle (Alexandre)	1511 B 45	11 mai 1945.	B. A. N. Berre.	
Le Borgne (Pierre)	568 CAS 44	16 juin 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Blanchard (Gaston)	167 R 45	6 juillet 1945.	9. F. Karouba.	T. D.
Valcabia (Florent)	354 T 44	4 octobre 1945.	Cours Volant.	T. D.
Grosclaude (Jacques)	8864 T 45	30 octobre 1945.	31. S. Orly.	
Ehlinger (André)	8859 T 45	30 octobre 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Laurentin (René)	6036 C 45	5 novembre 1945.	Cours B. S.	T. D.
Le Breton (Pierre)	1580 B 45	12 novembre 1945.	Cours volant.	T. D.
Colling (René)	1700 T 45	24 novembre 1945.	S. M. E. R.	
Le Floch (Germain)	1164 B 45	13 décembre 1945.	E. M. E. Cherbourg.	
Billon (François)	728 B 45	23 décembre 1945.	S. M. E. R.	
Berrou (Louis)	742 B 45	25 décembre 1945.	Cours B. S.	T. D.
Audrezet (Jean)	787 B 45	26 décembre 1945.	51. S. Khouribga.	T. D.
Lazou (Georges)	831 B 45	27 décembre 1945.	56. S. Agadir.	T. D.
Kerforn (Joseph)	2139 B 45	30 décembre 1945.	S. M. E. R.	
Kerninon (Yves)	971 B 45	2 janvier 1946.	S. M. E. R.	
Moann (Pierre)	967 B 45	4 janvier 1946.	1. F. Hyères.	
Loréal (Gaston)	2082 L 45	9 janvier 1946.	B. A. N. Cuers.	
Cocheteux (Lucien)	1061 T 45	9 janvier 1946.	Cours B. S.	T. D.
Guillemy (Serge)	44 R 46	10 janvier 1946.	Entrepôt Karouba.	T. D.

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole.	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Leven (Joseph)	187 B 46	24 janvier 1946.	Cours B. S.	T. D.
Elléouet (Hervé)	207 B 46	24 janvier 1946.	B. A. N. Hyères.	
Talbo (François)	891 B 45	28 janvier 1946.	Cours B. S.	T. D.
Deloue (Claude)	104 R 46	30 janvier 1946.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Kermel (Roger)	1103 B 45	12 février 1946.	M. S. A. N. Casablanca.	T. D.
Favardin (Joseph)	9119 B 45	20 mars 1946.	9. F. Karouba.	T. D.
Scoarnec (Abel)	715 B 45	25 mars 1946.	Cours volant.	T. D.
Rambeau (Jean)	1339 R 45	26 mars 1946.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Le Burel (Guillaume)	5528 B 46	1er avril 1946.	51. S. Hyères.	
Sparfel (Robert)	900 B 45	4 avril 1946.	55. S. Agadir.	T. D.
Lagarde (Jean)	1071 T 45	9 avril 1946.	Cours B. S.	T. D.
Kermoal (Eugène)	1118 B 45	12 avril 1946	Cours B. S.	T. D.
Guillou (Henri)	1119 B 45	12 avril 1946.	6. F. Lartigue.	
Le Guennec (Pierre)	2198 L 45	17 avril 1946.	30. S. Saint-Mandrier.	
Rauly (Jacques)	9129 B 45	1er mai 1946.	Dépôt aéro.	
Bourdon (Yves)	474 B 46	8 mai 1946.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Blaisel (Lucien)	7163 T 45	23 mai 1946.	22. S. Cuers.	
Cueff (Albert)	9631 B 45	30 mai 1946.	12. F. Hyères.	
Musellec (René)	9894 B 45	1er juin 1946.	B. A. N. Hyères.	
Derrien (Yves)	718 B 45	25 juin 1946.	B A. N. Lartigue.	T. D.
Salaun (François)	281 L 46	15 août 1946.	Cours B. S.	T. D.
Riou (Paul)	260 T 46	15 août 1946.	Cours B. S.	T. D.
Nicolas (Guy)	720 B 46	28 août 1946.	3. F. Hyères.	
Beuvard (Daniel)	3873 T 45	1er septembre 1946.	B. A. N. Cuers.	
Guiblin (Joseph)	1131 L 45	1er septembre 1946.	*Arromanches.*	
Thibert (Jacques)	3915 T 45	1er septembre 1946.	6. F. Lartigue.	T. D.
Raynaud (Gilbert)	3937 T 45	1er septembre 1946.	56 S. Agadir.	T. D.
Le Baron (Maurice)	2052 L 45	15 septembre 1946.	55 S. Agadir.	T. D.
Chatrian (Séraphin)	2063 L 45	15 septembre 1946.	56 S. Agadir.	T. D.
Chopin (Michel)	4320 T 46	23 septembre 1946.	B. A. N. Agadir.	T. D.
Mazurier (Michel)	793 B 46	24 septembre 1946.	Esc. Maison-Blanche.	T. D.
Le Bras (Albert)	812 B 46	7 octobre 1946.	1. F. Hyères.	
Yaouang (Albert)	8168 C 45	19 octobre 1946.	B. A. N. Saint-Mandrier.	
Morel (Louis)	907 B 46	23 octobre 1946.	S. M. E. R.	
Huet (Claude)	6948 C 44	28 octobre 1946.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Horel (Robert)	4108 T 46	28 octobre 1946.	52. S. Khouribga.	T. D.
Millet (André)	461 R 46	28 octobre 1946.	10. S. Saint Raphaël.	
Reynaud (Georges)	4183 T 46	6 novembre 1946.	S. M. E. R.	
Le Corre (Louis)	262 B 44	8 novembre 1946.	E. M. E. Cherbourg.	
Picaut (Auguste)	1511 L 46	12 novembre 1946.	B. A. N. Karouba (53. S.).	T. D.
Dubois (Roger)	4533 L 46	15 novembre 1946.	B. A. N. Khouribga.	T. D.
Guizien (Pierre)	9352 B 45	19 novembre 1946.	E. M. E. Cherbourg.	
Beaulieu (Eugène)	11290 T 42	2 décembre 1946.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Le Guilloux (Henri)	1572 L 46	6 décembre 1946.	S. M. E. R.	

MECANICIENS ELECTRICIENS EQUIPEMENT VOLANTS

Maîtres principaux.

Ayant fait campagne.

Caris (Victor)	3123 C 33	1er septembre 1944.	S. M. E. R.	

Premiers maîtres.

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Berlin (Roger)	3999 B 37	1er avril 1950.	4. S. Lartigue.	T D.

Maîtres.

N'ayant pas fait campagne.

Ollivier (Louis)	845 B 45	27 mars 1946.	52. S. Khouribga.	T. D.

Ayant fait campagne.

Deguitre (Louis)	1365 R 35	1er juin 1948.	S. M. E. R.	
Connan (Robert)	1167 B 45	1er septembre 1949.	10. S. Saint-Raphaël.	
Guigue (Joseph)	528 T 36	1er octobre 1949.	B. A. N. Hyères.	
Luco (Marcel)	710 B 45	16 juillet 1950.	11. S. les Mureaux.	

Seconds maîtres.

N'ayant pas fait campagne.

Le Cornec (René)	1070 B 46	11 décembre 1946.	9. F. Karouba.	T D.
Mouette (Pierre)	2286 T 47	29 janvier 1947.	56. S. Agadir.	T. D.
Villoing (Michel)	1067 L 48	28 septembre 1948.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
Cauvin (Fernand)	3622 C 46	1er février 1950.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.

Ayant fait campagne.

Miry (Louis)	328 B 45	20 mai 1948.	53. S. Karouba.	T. D.
Dano (Marc)	2024 R 45	20 janvier 1949.	56. S. Agadir.	T. D.
Rigault (Bernard)	496 T 45	22 février 1949.	50. S. Ecole navale.	
Quentel (Jean)	1162 B 45	7 avril 1949.	5. F. Lann Bihoué.	
Tanguy (Charles)	2321 L 45	9 août 1949.	5. F. Lann Bihoué.	

NOMS ET PRENOMS	MATRICULES	DATE D'ENTREE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS

RADIOS VOLANTS

Maitres principaux.

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Guillou (Louis)	4603 B 29	13 janvier 1945.	S. T. T. A.	
Douchet (Jacques)	1315 C 29	1er octobre 1946.	5. F. Lann Bihoué.	
Cheney (Aristide)	502 24 3	8 juillet 1947.	53. S. Karouba.	T. D.
Graf (Lucien)	4132 C 30	1er août 1948.	S. A. M. A. N.	
Simon (Bizien)	3052 C 34	15 mars 1950.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Courtade (Pierre)	3965 C 29	16 décembre 1950.	*La Fayette.*	

Premiers maitres.

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Renouard (Michel)	1468 B 39	21 décembre 1942.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
Roig (Eugène)	66 CAS 42	16 novembre 1945.	6. F. Lartigue.	T. D.
Manach (Marcel)	2180 BIZ 43	1er mars 1946.	56. S. Agadir.	T. D.
Moreau (Lucien)	1153 L 37	1er octobre 1946.	56. S. Agadir.	T. D.
Le Coz (Yves)	1868 B 36	8 octobre 1946.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Thiers (René)	2369 T 40	1er avril 1948.	31. S. Orly.	
Derlot (Jean)	721 B 45	1er mai 1948.	S. A. M. A. N.	
Krieger (Frédéric)	613 T 34	1er août 1948.	55. S Agadir.	T. D.
Juhel (Robert)	2835 C 33	1er avril 1949.	*Arromanches.*	
Corouge (Louis)	802 B 40	18 août 1949.	S. T. T. A. Paris.	
Guede (Robert)	702 C 37	18 juin 1950.	S. A. M. A. N.	
Barre (Eugène)	2555 B 36	1er août 1950.	Cours O. M. A.	T. D.
Sellin (Pierre)	663 L 40	1er août 1950.	50. S. Ecole navale.	
Prigent (Jean)	208 B 30	2 septembre 1950.	B. A. N. Cuers.	

Maitres.

N'ayant pas fait campagne.

Proc (Marcel)	3011 L 45	7 janvier 1946.	Cours B. S.	T. D.
Jamet (Louis)	271 B 44	7 janvier 1949.	Cours B. S.	T. D.
Aublet (Jean)	8169 C 45	19 janvier 1949.	*Diximude.*	
Guenanff (Paul)	331 B 45	13 février 1950.	*La Fayette.*	

Ayant fait campagne.

Clément (Lucien)	21691 T 41	1er juillet 1943.	33. S. Saint-Mandrier.	
Toulgoat (Gilbert)	1391 B 39	1er janvier 1945.	B. A. N. Lann Bihoué.	
Martinoz (Gabriel)	634 BIZ 38	1er février 1946.	56. S. Agadir.	T. D.
Ravet (Denis)	34 R 37	15 septembre 1946.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Sardou (Jean)	459 T 44	1er janvier 1947.	55. S. Agadir.	T. D.
Zabulon (Gratien)	36 FF 36	14 mai 1947.	31. S. Orly.	T. D.
Orsolini (Charles)	1086 BIZ 43	15 mai 1947.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Cavailles (Roger)	636 BIZ 43	21 janvier 1948.	Cours E. S.	T. D.
Deduyer (Jean)	4594 B 29	1er juillet 1948.	6. F. Lartigue.	T. D.
Ebel (Charles)	1233 T 36	1er juillet 1948.	S. A. M. A. N.	
Ouvrie (Jean)	6154 C 45	3 juillet 1948.	9. F. Karouba.	T. D.
Rossiliol (Henri)	737 T 37	1er août 1948.	C. E. P. A. Saint-Raphaël.	
Gumy (René)	374 BIZ 43	4 septembre 1948.	E. R. C. Pris.	

Seconds maitres.

N'ayant pas fait campagne.

Frances (Henri)	7333 B 45	11 septembre 1944.	55. S. Agadir.	T. D.
Cutellic (André)	242 L 45	31 juin 1945.	6. F. Lartigue.	T. D.
Dubois (Georges)	6571 T 45	9 juillet 1945.	55. S. Agadir.	T. D.
Barbot (Pierre)	2095 R 45	12 septembre 1945.	56. S. Agadir.	T. D.
Naveau (Jacques)	7736 R 45	1er octobre 1945.	53. S. Karouba.	T. D.
L'Arvor (Guillaume)	3754 B 45	16 octobre 1945.	2. F. Port-Lyautey.	
Lesdos (André)	894 C 45	18 octobre 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Girard (Robert)	3716 T 45	18 octobre 1945.	Esc. Maison Blanche.	T. D.
Simon (Jean)	2048 B 45	26 octobre 1945.	6. F. Lartigue.	T. D.
Fanen (Pierre)	1432 L 45	1er novembre 1945.	6. F. Lartigue.	T. D.
Grall (Jean)	962 B 45	4 novembre 1945.	9. F. Karouba.	T. D.
Poland (René)	10246 B 45	12 décembre 1945.	C. E. P. A. Saint-Raphaël.	
Castrec (Pierre)	798 B 45	26 décembre 1945.	56. S. Agadir.	T. D.
Pornodat (Jean)	4440 T 45	27 décembre 1945.	6. F. Lartigue.	T. D.
Petitjean (André)	561 T 46	3 janvier 1946.	54. S. Hyères.	
Ezan (Pierre)	627 B 45	1er février 1946.	Cours B. S.	T. D.
Gérard (Gilbert)	7366 T 45	22 février 1946.	53. S. Karouba.	T. D.
Mailloux (André)	1076 T 45	9 mars 1946.	M. S. A. N. Rochefort.	
Karotsch (Georges)	4686 T 42	1er avril 1946.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Falhun (Jean)	10066 B 45	3 avril 1946.	A. S. Lartigue.	T. D.
Lautredou (André)	784 B 45	26 avril 1946.	B. A. N. Karouba.	T. D.

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Lang (Marcel)	4862 T 45	24 juin 1946.	B. E. Khouribga.	T. D.
Massey (Louis)	7886 B 45	1er octobre 1946.	56. S. Agadir.	T. D.
Pierre (Roger)	4180 T 46	5 novembre 1946.	31. S. Orly.	
Lenoir (Guy)	1977 C 46	9 novembre 1946.	B. A. N. Berre.	
Devaine (Jack)	266 T 44	29 novembre 1946.	B. E. Khouribga.	T. D.
Laurent (Michel)	1653 T 47	7 janvier 1947.	9. F. Karouba.	
Dreclerc (Maurice)	1659 I 47	7 janvier 1947.	3. S. Cuers.	Pas Indochine.
Bloch (Norbert)	4986 T 45	20 janvier 1947.	54. S. Hyères.	
Mathis (François)	3167 T 45	13 mars 1947.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Drévillon (Joseph)	8931 B 45	1er avril 1947.	B. A. N. Larligue.	T. D.
Cuny (Emmanuel)	8936 B 45	11 avril 1947.	22. S. Cuers.	
Hubscher (Jean)	272 T 46	1er septembre 1947.	S. S. A. E. Hyères.	
Boullet (Jean)	7 C 47	1er octobre 1947.	Dépôt Aéro.	
Auffret (Yves)	9717 B 45	12 octobre 1947.	Camp Cazes.	T. D.
Valls (Roland)	376 BIZ 43	19 octobre 1947.	*Arromanches.*	
Wante (Henri)	4834 T 47	12 novembre 1947.	3. F. Hyères.	
Le Tutour (Georges)	2219 B 47	13 novembre 1947.	11. S. les Mureaux.	
Mavic (Marcel)	2162 B 45	30 novembre 1947.	4. F. Hyères.	
Derrien (Gilbert)	156 B 48	14 janvier 1948.	50. S. Ecole navale.	
Gautier (Jean)	66 L 48	14 janvier 1948.	2. F. Port-Lyautey.	
Le Corre (Anatole)	1197 B 48	19 janvier 1948.	56. S. Agadir.	
Santschi (Guy)	1834 T 48	23 janvier 1948.	30 S. Saint-Mandrier.	
Ponsolle (Jean)	2162 T 48	21 mars 1948.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
Jaunas (Robert)	1093 B 46	11 mai 1948.	50. S. Ecole navale.	
Oziedzic (Michel)	1167 T 48	14 mai 1948.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
Burjacenco (Michel)	5127 T 48	15 juillet 1948.	11. S. les Mureaux.	
Nondé (Paul)	3208 T 48	16 juillet 1948.	10. S. Saint-Raphaël.	
Boullié (Jean)	5126 T 48	17 juillet 1948.	56. S. Agadir.	T. D.
Cordier (Paul)	1211 C 46	5 août 1948.	33. S. Saint-Mandrier.	
Moulard (Charles)	1034 B 45	22 novembre 1948.	B. A. N. Cuers.	
Lambert (Louis)	4977 T 45	19 décembre 1948.	4. F. Hyères.	
Bonson (Georges)	489 T 44	17 juin 1949.	4. F. Hyères.	
Papillon (Gilbert)	2310 C 47	15 juillet 1949.	31. S. Orly.	
Touchard (Jean)	407 R 46	30 août 1949.	56. S. Agadir.	T. D.
Bodinier (Vincent)	7661 B 45	1er septembre 1949.	55. S. Agadir.	
		RADARISTES AERO		
		Premiers maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
		Néant.		
		Ayant fait campagne.		
Le Coent (Joseph)	835 B 34	31 décembre 1945.	B. A. N. Hyères.	
		Seconds maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Gazin (Pierre)	1982 T 46	3 octobre 1946.	S. M. E. T. Auxerre.	
Camus (Léon)	1076 B 46	11 avril 1947.	C. P. E. O. M.	T. D.
Delorme (James)	4967 T 47	1er avril 1948.	Cours Volant.	T. D.
Vaillard (Jean)	966 B 48	1er octobre 1948.	C. P. E. O. M.	T. D.
		RADARISTES AERO VOLANTS		
		Maîtres principaux.		
		N'ayant pas fait campagne.		
		Néant.		
		Ayant fait campagne.		
Tinnes (Guillaume)	4040 T 29	1er juin 1945.	S. M. E. T. Auxerre.	
Fournel (René)	1380 T 34	31 décembre 1945.	C. E. Saint-Raphaël.	
		Premiers maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Nivaggioni (Jacques)	111 BIZ 44	15 décembre 1944.	S. M. E. T. Auxerre.	
Lemoine (Jean)	563 CAS 43	4 septembre 1946.	*Arromanches.*	
Rolland (Pierre)	15 CAS 43	3 mai 1947.	6. E. Larligue.	T. D.
		Ayant fait campagne.		
Gode (Antoine)	367 T 36	1er mai 1945.	B. E. Agadir.	T. D.
Raude (Hubert)	191 L 37	30 juin 1945.	55. S. Agadir.	T. D.
Laffont (Edouard)	385 R 39	28 juillet 1945.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Piffeteau (Gabriel)	1521 L 38	1er novembre 1945.	S. T. T. A. Air.	
Daguerre (Louis)	813 R 39	1er novembre 1948.	*La Fayette.*	
Gignan (André)	61 T 44	19 mars 1949.	C. E. P. A. Saint-Raphaël.	
Fournaise (Charles)	2151 BIZ 43	15 avril 1949.	B. A. N. Cuers.	
Duplessis (Guy)	66 CAS 33	3 juin 1951.	S. A. M. A. N. Toussus.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
		Maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Dominici (Jules)	1202 BIZ 44	22 janvier 1948.	B. A. N. Karouba.	T. D.
		Ayant fait campagne.		
Le Page (André)	409 CAS 43	1er août 1950.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
		Seconds maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Baron (Marcel)	870 B 47	10 avril 1948.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
Capitaine (Yves)	772 B 46	12 octobre 1945.	4. F. Hyères.	
		MECANICIENS MOTEUR AVION		
		Maîtres principaux.		
		Ayant fait campagne.		
Delaigue (Robert)	40 B 30 A	15 août 1944.	B. E. Agadir.	T. D.
Seguilon (Yves)	3635 T 36	1er octobre 1945.	50. S. Ecole navale.	
Paillet (Serge)	1285 R 34	1er décembre 1945.	52. S. Khouribga.	T. D.
Le Barillec (Jean)	2236 B 29	7 mars 1946.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Maître (Jean)	2869 25 1	1er janvier 1947.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Floc'h (François)	4533 C 32	5 décembre 1947.	*La Fayette.*	
Naveur (Edmond)	37465 3	1er février 1948.	S. M. E. R.	
Loussouarn (Corentin)	3065 27 2	25 octobre 1948.	S. M. E. R.	
		Premiers maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
		Néant.		
		Ayant fait campagne.		
Travenin (Jacques)	135 R 38	1er août 1941.	S. M. E. R.	
Roche (Georges)	495 T 33	1er décembre 1944.	S. M. E. R.	
Le Saec (Joseph)	289 L 36	1er décembre 1944.	1. F. Hyères.	
Lagadec (Pierre)	3914 B 37	1er décembre 1944.	B. E. Agadir.	T. D.
Gauthier (Yves)	313 C 29	1er février 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Le Roux (Joseph)	78 L 31	1er mai 1945.	B. A. N. Lanvéoc.	
Corbel (Louis)	3522 B 28	1er juin 1945.	B. E. Agadir.	
Le Roux (Gabriel)	124 B 34	26 juin 1945.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
Cléret (Adrien)	63 C 31 A	1er juillet 1945.	B. A. N. Saint-Mandrier.	
Lory (Pierre)	1404 L 36	1er juillet 1945.	S. M. E. R.	
Guyonvarch (Jean)	39 L 31 A	1er août 1945.	22. S. Cuers.	
Rozes (René)	560 R 29	1er octobre 1945.	C. E. P. A. Saint Raphaël.	
Rouault (François)	370 B 34	16 octobre 1945.	4. S. Lartigue.	T. D.
Villain (René)	359 27 4	15 décembre 1945.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Michel (Georges)	3858 T 36	1er février 1946.	*Arromanches.*	
Chevrat (Pierre)	17 T 30	15 mai 1946.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
		Maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Lapierre (Armand)	1251 R 36	13 avril 1939.	9. F. Karouba.	T. D.
Chevaucherie (Louis)	4004 B 35	1er août 1943.	53 S. Karouba.	T. D.
Jamet (André)	836 T 43	10 juillet 1947.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
		Ayant fait campagne.		
Raffaelli (André)	312 BIZ 38	1er décembre 1943.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Tardif (Guy)	31 R 33 A	20 décembre 1943.	B. A. N. Saint-Mandrier.	
Gourmelon (Jean)	1389 L 36	1er mars 1944.	22. S. Vedettes.	
Lalanne (Jean)	1786 R 38	1er septembre 1944.	B. E. Khouribga.	T. D.
Villemot (Paul)	44 C 33 A	1er novembre 1944.	B. E. Agadir.	T. D.
Dienne (Julien)	3631 C 33	14 novembre 1944.	B. A. N. Saint-Mandrier.	
Le Restif (Alfred)	2933 B 31	1er décembre 1944.	S. A. M. A. N.	
Lesne (Jean)	2349 B 34	1er décembre 1944.	55. S. Agadir.	T. D.
Audineau (Roger)	1783 R 35	1er décembre 1944.	Cours B. S.	T. D.
Gonidec (Robert)	2450 B 39	1er février 1945.	B. A. N. Cuers.	
Derrien (Jean)	1520 L 29	26 février 1945.	B. A. N. Lanvéoc.	
Serpeault (Pierre)	1165 R 36	14 mars 1945.	B. A. N. Hyères.	
Muzellec (Paul)	2112 T 42	1er mai 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Raoult (Marcel)	408 B 31	1er mai 1945.	Dépôt aéro Toulon.	
Thomas (Louis)	4152 T 42	1er juin 1945.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
David (Rémy)	399 R 38	1er juin 1945.	M. S. A. N Cuers.	
Le Berre (Noël)	438 B 39	19 juillet 1945.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Balland (André)	1025 T 35	19 juillet 1945.	55. S. Agadir.	T. D.
Mathieu (Paul)	986 T 35	1er août 1945	53. S. Karouba.	T. D.
Abiven (Jean)	4727 2	11 août 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Le Bourdais (Auguste)	4424 R 34	1er septembre 1945.	9. F. Karouba.	T. D.

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Seconds maitres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Minguy (Jean)	4285 B 38	1er avril 1940.	B. E. Khouribga.	T. D.
Ferrari (Hervé)	460 B 36	21 novembre 1940.	Dépôt Aéro.	
Cherpin (René)	20447 T 41	18 mars 1941.	53. S. Karouba.	T. D.
Arnould (Paul)	9929 T 42	3 août 1942.	52. S. Khouribga.	T. D.
Le Bars (François)	1919 B 38	7 juillet 1943.	1. F. Hyères.	
Taltavull (Joseph)	203 CAS 31	12 septembre 1944.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Bideau (François)	314 B 45	12 septembre 1945.	B. T. A. N. Casablanca.	T. D.
Le Gentil (Maurice)	525 B 45	13 mars 1945.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
Grall (Roger)	543 B 45	13 mars 1945.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Lavanant (Louis)	533 B 45	13 mars 1945.	Cours B. S.	T. D.
Bianchetto (Jean)	3291 B 45	13 mars 1945.	B. E. Agadir	T. D.
Cleroux (Jacques)	2068 R 46	18 avril 1945.	3 F. *Arromanches.*	
Calvez (Marcel)	1566 B 45	12 mai 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Porhel (Jean)	1567 B 45	12 mai 1945.	*Arromanches.*	
Galand (Alexis)	1427 L 45	30 mai 1945.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
Pennarun (Pierre)	538 B 45	13 juillet 1945.	53. S. Karouba.	T. D.
Pinelli (Jean)	7750 C 45	6 novembre 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Argouach (Marcel)	3083 B 44	15 novembre 1945.	Camp Cazes.	T. D.
Riou (Jean)	9632 B 45	31 novembre 1945.	55. S. Agadir.	T. D.
Marchadour (Maurice)	817 B 45	26 décembre 1945.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Geslin (Victor)	208 B 46	24 janvier 1946.	53 S. Karouba.	T. D.
Mallardeau (Jacques)	93 R 46	28 janvier 1946.	S. M. E. Marrakech.	T. D.
Kergoat (Jean)	767 B 45	25 février 1946.	*Arromanches.*	
Delobelle (Roger)	1352 T 45	28 février 1946.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Le Garrec (Jean)	1465 L 45	19 mars 1946.	B. A. N. Aspretto.	
Guingant (Joseph)	869 B 45	27 mars 1946.	B. E. Agadir.	T. D.
Croguennec (Jean)	1416 B 45	2 avril 1946.	51. S. Khouribga.	T. D.
Macé (Victor)	7508 B 45	15 août 1946.	S. M. E. R. Rochefort.	
Chabert (Joannès)	501 T 44	19 août 1946	B. A. N. Querqueville.	
Bador (René)	4314 T 46	19 septembre 1946.	B. E. Khouribga.	T. D.
Hamard (Louis)	1468 L 46	20 septembre 1946.	C. F. M. Hourtin.	
Dupouy (Pierre)	1278 T 45	4 octobre 1946.	B. A. N. Hyères.	
Gauthier (José)	441 R 46	28 octobre 1946.	B. A. N. Cuers.	
Agram (Paul)	4400 T 46	29 octobre 1946.	11 S. Les Mureaux.	
Ridet (Georges)	4191 T 46	7 novembre 1946.	3. S. Cuers.	
Clément (Roger)	1544 L 46	22 novembre 1946.	M. S. A. N. Cuers.	
Prével (Claude)	8644 C 46	28 novembre 1946.	56. S. Agadir.	T. D.
Delmas (Emile)	4514 T 46	4 décembre 1946.	Cours Volant.	T. D.
Dubois (Pierre)	3159 T 46	1er janvier 1947.	S. M. E. R.	
Délépine (Michel)	727 L 47	21 janvier 1947.	S. M. E. R.	
Michel (Robert)	576 B 46	26 mars 1947.	B. E. Agadir.	T. D.
MECANICIENS MOTEUR VOLANTS				
Maitres principaux.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Granval (Abel)	128 455 2	1er décembre 1944.	E. M. G. Aéro.	
Lagadec (Jean)	4390 B 28	11 août 1945.	56. S. Agadir.	T. D.
Le Garff (Gilles)	1692 L 29	1er janvier 1947.	B. A. N. Lann Bihoué.	
Premiers maitres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Néant.				
Ayant fait campagne.				
Dupouy (Paul)	1508 B 37	1er novembre 1944.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Wacker (Eugène)	375 T 30	1er janvier 1945.	53 S. Karouba.	T. D.
Resmond (Francis)	783 B 37	1er mai 1945.	54 S. Hyères.	
Boscher (Louis)	167 B 32	1er septembre 1945.	5. F. Lann Bihoué.	
Masson (Emile)	258 T 32 A	1er décembre 1945.	C. E. P. A. Saint-Raphaël.	
Maitres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Dufrèche (Francis)	331 B 44	7 mai 1948.	56 S. Agadir.	T. D.
Ayant fait campagne.				
Gachet-Morez (René)	1706 T 37	17 janvier 1943.	Camp Cazes.	T. D.
Haas (Gilbert)	1781 T 37	8 octobre 1944.	B. E. Khouribga.	T. D.
Dumousseau (Guy)	1360 R 37	1er novembre 1944.	B. A. N. Cuers.	
Pelluchon (Géo)	1757 B 35	1er avril 1945.	B. A. N. Hyères.	
Raffaelli (Antoine)	47 BIZ 32	16 juillet 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Savin (Jules)	3139 B 34	31 juillet 1945.	6. F. Lartigue.	T. D.
Peraudeau (Charles)	1680 T 37	1er août 1945.	11. S. Les Mureaux.	
Jacq (François)	2052 C 36	22 septembre 1945.	52. S. Khouribga.	T. D.
Bigot (Pierre)	2704 B 28	25 octobre 1945.	4. F. Hyères.	
Feybesse (Jean)	1003 T 35	1er janvier 1946.	4. S. Lartigue.	T. D.
Ayliez (Maurice)	319 T 43	7 mars 1946.	5. F. Lann Bihoué.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Hécart (Maurice)	1952 T 38	1er septembre 1946.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Renaud (Gaston)	970 L 35	1er décembre 1946.	55. S. Agadir.	T. D.
Darchen (Pierre)	1828 B 34	5 janvier 1947.	22. C. Cuers.	
Sorin (Charles)	72 C 39	11 janvier 1947.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
Jalley (Francis)	117 L 39	1er février 1947.	Entrepôt Karouba.	
Kerleau (Jean)	3162 B 34	15 avril 1947	B. A. N. Lanvéoc.	T. D.
Briend (Raphaël)	3499 B 38	1er mai 1947.	*Arromanches.*	
Souliman (Jean)	1735 B 35	15 mai 1947.	E. R. C. Paris.	
Roussel (François)	4446 T 42	1er août 1947.	31 S. Orly.	
Launay (Roger)	1613 C 35	15 août 1947.	31 S. Orly.	
Botella (Gilbert)	16 BIZ 33	19 août 1947.	3. S. Cuers.	
Coudert (Yves)	1215 L 33	19 août 1947.	56 S. Agadir.	T. D.

Seconds maitres.

N'ayant pas fait campagne.

Delessard (Léon)	3009 L 44	1er mars 1945.	53 S. Karouba.	T. D.
Renard (André)	526 B 45	13 mars 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Bos (André)	3090 B 44	15 août 1945.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
Reiloch (Frantz)	764 B 45	26 décembre 1945.	Cours B. S.	T. D.
Quillien (Joseph)	1390 B 45	1er janvier 1946.	51 S. Khouribga.	T. D.
Merrour (René)	799 B 45	26 mars 1946.	6. F. Lartigue.	T. D.
Kerros (Adolphe)	1101 B 45	2 avril 1946.	55. S. Agadir.	T. D.
François (Pierre)	4989 T 45	20 mai 1946.	6. F. Lartigue.	T. D.
Descroix (Marcel)	7103 T 45	17 juin 1946.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Bouyssou (Francis)	1140 R 45	5 juillet 1946.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Chadoueau (Bernard)	5242 T 45	4 août 1946.	52. S. Khouribga.	T. D.
Brunel (Charles)	4941 T 45	17 septembre 1946.	*Arromanches.*	
Saouzanet (Raymond)	10313 B 45	6 octobre 1946.	B. E. Khouribga.	T. D.
Le Floch (Alfred)	906 B 46	16 octobre 1946.	11. S. Les Mureaux.	
Lamur (Georges)	2119 T 46	23 octobre 1946.	22 S. Cuers.	
Le Roy (Denis)	711 B 45	25 décembre 1946.	Cours B. S.	
Hamon (Emmanuel)	9633 B 45	31 décembre 1946.	5. F. Lann Bihoué.	
Roumy (Marc)	1119 L 45	25 janvier 1947.	Aéro 3.	T. D.
Pellen (Robert)	1671 T 47	3 février 1947.	10. S. Saint-Raphaël.	
Lorfeuvre (Henri)	258 L 46	15 février 1947.	Cours B. S.	T. D.
Cloarec (Pierre)	737 B 45	25 février 1947.	Cours B. S.	T. D.
Simonot (Jacques)	1869 T 46	1er mars 1947.	4. S. Lartigue.	T. D.
Michel (Louis)	5163 B 46	1er avril 1947.	56. S. Agadir.	T. D.
Chevallier (Guy)	1108 B 47	12 avril 1947.	3. S. Cuers.	

MECANICIENS AVIONS

Maitres principaux.

N'ayant pas fait campagne.

Néant.

Ayant fait campagne.

Bizien (François)	2918 27 2	4 août 1935.	Camp Cazes.	T. D.
Gillet (Félicien)	1350 26 3	11 mars 1945.	56 S. Agadir.	
De Fossez (Jean)	1064 L 29	1er juillet 1945.	B. E. Agadir.	T. D.
Roue (Jacques)	3825 B 28	26 février 1946.	S. A. M. A. N.	
Kerlidou (Yves)	3560 L 28	1er janvier 1947.	E. M. G. Aéro.	
Marquier (André)	3139 B 29	16 août 1947.	S. M. E. R.	
Stephan (Gabriel)	2558 B 30	18 octobre 1947.	Cours O. M. A.	T. D.
Lefèvre (Dauphin)	932 25 I	10 juin 1948.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Saout (Alain)	637 B 34	23 février 1949.	50. S. Ecole navale.	
Lucas (Louis)	1726 II	1er mars 1949.	S. A. M. A. N.	
Douguet (Pierre)	121 842 2	15 septembre 1949.	B. A. N. Cuers.	

Premiers maitres.

N'ayant pas fait campagne.

Giroldi (Alexandre)	1754 T 38	17 décembre 1941.	9. F. Karouba.	T D.
Collet (André)	1172 L 37	15 décembre 1948.	4. F. Hyères.	

Ayant fait campagne.

Floch (Eugène)	2154 25 II	21 août 1944.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Charmont (Paul)	126 496 II	1er décembre 1944.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Goncour (Pierre)	663 25 II	1er décembre 1944.	30. S. Saint-Mandrier.	
Pen (Yves)	1766 B 33	1er janvier 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Hall (René)	129 187 II	1er janvier 1945.	B. A. N. Lartigue.	
Le Doare (Hervé)	70 B 33	1er avril 1945.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
Jaouen (Auguste)	291 B 30	1er août 1945.	Dépôt Aéro.	
Desmars (Julien)	3346 T 31	1er septembre 1945.	B. E. Agadir.	
Perrin (Jean)	373 C 32	15 septembre 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Geny (François)	91 B 29 A	1er décembre 1945.	S. M. E. Rochefort.	T. D.
Madec (Hervé)	401 R 28	16 décembre 1945.	3. F. Hyères.	

Maitres.

N'ayant pas fait campagne.

Lannuzel (François)	1800 B 35	5 juin 1935.	C. F. M. Hourtin.	
Bourbigot (François)	1181 B 45	17 avril 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Bannou (Gilles)	1771 B 37	11 août 1947.	*La Fayette.*	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
		Ayant fait campagne.		
Laigneau (René)	65 C 33	20 mars 1938.	S. A. M. A. N.	
Mevel (Jean)	1558 B 34	1er octobre 1941.	52. S. Khouribga.	T. D.
Canevet (Pierre)	384 B 34	8 janvier 1942.	B. A. N. les Mureaux.	
Perrot (Joffre)	1343 C 34	2 juin 1942.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Fumoleau (Fernand)	227 R 34	1er novembre 1943.	56. S. Agadir.	T. D.
Le Gleut (Pierre)	629 L 38	21 février 1944.	B. E. Agadir.	T. D.
Padellec (Joachim)	1990 L 30	1er septembre 1944.	Entrepôt Karouba.	T. D.
Giordani (Etienne)	128 T 35	1er novembre 1944.	B. T. A. N. Casablanca.	T. D.
Hingand (Lucien)	1676 B 33	1er décembre 1944.	B. E. M. Lille.	
Kermarec (Jean)	2952 27 2	1er décembre 1944.	6. F. Lartigue.	T. D.
Tascon (Jean)	80 L 33 A	1er décembre 1944.	56. S. Agadir.	T. D.
Auffret (Paul)	128 052 2	1er février 1945.	B. A. N. Lann Bihoué.	
Saliou (Francis)	3796 B 37	10 mars 1945.	S. M. E. R.	
Paris (Félix)	3324 B 32	11 mai 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Brangoulo (Marcel)	1180 B 38	1er juin 1945.	S. E. S. Hyères.	
Oger (Jean)	7 B 31	30 juin 1945.	B. A. N. Cuers.	
Clech (Albert)	88 28 2	14 août 1945.	B. E. Agadir	T. D.
Silberhorn (Emile)	1212 T 32	1er septembre 1945.	55. S. Agadir.	T. D.
Connen (Jean)	1583 B 35	16 février 1946.	Camp Cazes.	T. D.
Aumon (Aimé)	12 R 35	15 avril 1946.	53. S. Karouba.	T. D.
Pedron (Pierre)	1740 B 34	15 août 1946	B. E. Agadir.	T. D.
Savellec (Jean)	55 BIZ 38	1er septembre 1946	B. A. N. Aspretto.	
Rihault (Fernand)	570 B 37	24 novembre 1946.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Dréan (Jean)	1671 L 31	31 décembre 1946.	B. A. N. Lann Bihoué.	
Dubée (Jean)	49 B 31 A	1er avril 1947.	12. F. Hyères.	
Dreu (Léon)	6051 C 32	1er avril 1947.	B. E Khouribga.	T. D.
Le Ruyet (François)	321 L 33	1er mai 1947.	Dépôt Aéro.	
Carre (Charles)	1921 B 33	19 juin 1947.	22. S. Cuers	
Picard (Paul)	2697 B 35	1er juillet 1947.	S. C. Aéro Paris.	
		Seconds maîtres		
		N'ayant pas fait campagne.		
Le Sier (Hervé)	4323 B 38	15 janvier 1942.	6. F. Lartigue	T. D.
Costiou (Auguste)	1127 B 38	25 février 1945.	1. F. *Aromanches.*	
Martz (Jules)	2716 T 40	26 mars 1945.	12. F. Hyères.	
Quillivic (Joseph)	1171 B 45	17 avril 1945.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Lahaye (Robert)	1168 B 45	17 avril 1945.	S. A. M. A. N.	
Quéré (Jean)	1190 B 45	17 avril 1945.	4. S. Lartigue.	T. D.
Raguenes (François)	1182 B 45	17 avril 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Scaviner (Emile)	1218 B 45	18 avril 1945.	9. F. Karouba.	T. D.
Bodenan (Arsène)	1209 B 45	18 avril 1945.	S. M. E. R.	
Salou (Louis)	1500 B 45	11 mai 1945.	B. T. A. N. Casablanca.	T. D.
Melin (Francis)	1510 B 45	11 mai 1945.	9. F. Karouba.	T. D.
Abriet (Marcel)	6144 O 44	4 septembre 1945.	B. T. A. N. Casablanca.	T. D.
Drapeau (Jean)	1128 R 37	7 septembre 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Le Chevanton (Léon)	9363 B 45	19 octobre 1945.	C. F. M. Hourtin.	
Corre (Auguste)	870 B 45	27 octobre 1945.	2. F. Port-Lyautey.	T. D.
Le Roy (Jean)	10063 B 45	3 novembre 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Castel (Victor)	874 B 45	27 décembre 1945.	S. M. E. R.	
Ségalen (Thénénan)	993 B 45	4 janvier 1946.	1. S. Lann Bihoué.	
Scouarnec (Louis)	189 B 46	23 janvier 1946.	Cours Volant.	T. D.
Castel (Yves)	893 B 45	28 février 1946.	Cours B. S.	T. D.
Guirriec (Pierre)	2100 B 45	29 février 1946.	B. E. Agadir.	T. D.
Jézéquel (Henri)	2173 B 45	2 mars 1946.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Brulin (Michel)	7457 C 45	30 mars 1946.	3. S. Cuers.	
Canault (Jean)	992 B 45	4 avril 1946.	50. S. Ecole navale.	
Jézéquel (François)	9612 B 45	30 mai 1946.	55. S. Agadir.	T. D.
Jestin (René)	578 B 46	26 juin 1946.	54. S. Hyères.	
Denis (Jean)	2128 B 45	30 juillet 1946.	3. F. Hyères.	
Vidal (Jean)	4241 T 46	30 juillet 1946.	B. A. N. les Mureaux.	
Le Goas (Victor)	675 B 46	13 août 1946.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Le Gall (Jean)	7563 B 45	15 septembre 1946.	56. S. Agadir.	T. D.
Pagnier (Pierre)	387 R 46	19 septembre 1946.	S. M. E. R.	
Cozian (Albert)	197 B 46	23 septembre 1946.	B. A. N. Lanvéoc.	
Cantal (Claude)	4360 T 46	7 octobre 1946.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Heineman (Robert)	10258 B 45	28 décembre 1946.	Esc. Maison Blanche.	T. D.
		MECANICIENS AVIONS VOLANTS		
		Maîtres principaux.		
		N'ayant pas fait campagne.		
		Néant.		
		Ayant fait campagne.		
		Néant.		
		Premiers maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
		Néant.		
		Ayant fait campagne.		
Bougie (Victor)	1371 27 3	29 octobre 1946.	Esc. Maison-Blanche.	
Le Bris (Hervé)	103 R 29	15 juin 1949.	B. A. N. Cuers.	
Kerboriou (Francis)	163 28 2	17 septembre 1950.	E. M. aéro III.	
Lebourbis (Joseph)	2260 B 30	2 septembre 1951.	Dépôt aéro Toulon.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
		Maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
		Néant.		
		Ayant fait campagne.		
Roussin (Jean)	568 B 35	3 juillet 1949.	33. S. Saint-Mandrier.	
Ségalou (Alexandre)	1838 B 33	15 juin 1951.	E. M. aéro III.	
Kernéis (Jean)	662 B 37	23 août 1951.	Dépôt aéro Toulon.	
		Seconds maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Grange (René)	4232 T 45	2 mars 1946.	B. E. Agadir.	T. D.
Guégan (Michel)	573 B 46	26 juin 1946.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Ausseil (Guy)	4326 T 46	24 septembre 1946.	30. S. Saint-Mandrier.	
Molvaut (Jacques)	1806 T 47	4 juillet 1947.	4. S. Lartigue.	T. D.
Mingam (Guy)	4122 T 46	28 août 1947.	*Arromanches.*	
		Ayant fait campagne.		
Le Doare (Henri)	2096 B 45	21 avril 1948.	33. S. Saint-Mandrier.	
Gauduchon (Gaston)	2456 R 45	1er décembre 1949.	Cours navigateur.	T. D.
Daumas (Jacques)	986 T 46	1er août 1950.	31. S. Orly.	
Arzul (René)	897 B 45	1er avril 1945.	Cours B. S.	T. D.
		PHOTOGRAPHES		
		Maîtres principaux.		
		Ayant fait campagne.		
Lavenan (Célestin)	3137 B 28	17 décembre 1947.	E. M. G. 2.	
		Premiers maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Canedi (Marcel)	389 T 37	1er décembre 1937.	B. E. Agadir.	T. D.
		Ayant fait campagne.		
Loricheur (Prigent)	902 B 37	25 octobre 1942.	B. A. N. Lanvéoc.	
Campet (André)	52 R 32 A	1er mars 1946.	S. M. E. R.	
Heleu (Roger)	1227 B 33	1er avril 1947.	50. S. Ecole navale.	
Le Calliard (Yves)	3094 B 29	1er octobre 1948.	*La Fayette.*	
		Maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Guichard (Elie)	40 R 34	15 août 1939.	B. A. N. Lartigue.	T. D.
Autones (René)	6052 T 38	14 novembre 1941.	Sect. Algérie du S. C. A.	T. D.
		Ayant fait campagne.		
Fave (Jean)	837 B 35	25 mars 1945.	B. A. N. Hyères.	
Faillet (François)	1836 C 34	15 juin 1945.	C. I. O. A. Arzew.	T. D.
Ernst (René)	1082 T 32	15 mai 1947.	56. S. Agadir.	T. D.
Muller (Camille)	217 C 31	1er mars 1948.	B. A. N. Saint-Mandrier.	
Dusautoir (Jean)	825 C 33	12 mars 1950.	B. A. N. Cuers.	
		Seconds maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Dewière (Jean)	5889 C 45	1er mars 1946.	Dépôt aéro.	
Burnier (Léon)	1727 T 47	8 avril 1947.	Cours pilote.	T. D.
Doll (Dominique)	8644 B 45	25 mai 1947.	Cours volant.	T. D.
		Ayant fait campagne.		
Le Moigne (Joseph)	4062 B 38	22 septembre 1944.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Merret (Marcel)	1049 CAS 44	16 juillet 1949.	S. M. E. R.	
Mirat (Jacques)	2299 T 46	28 juillet 1949.	Musée marine.	
Morange (Christian)	610 L 45	30 juin 1950.	E. M. P. A.	
Pelois (Robert)	3309 B 38	15 juillet 1951.	Dépôt aéro.	
		PHOTOGRAPHES VOLANTS		
		Seconds maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Gutzlinger (Georges)	3384 T 45	26 mai 1948.	56. S. Agadir.	T. D.
		Ayant fait campagne.		
		Néant.		

MINISTERE DU COMMERCE ET DES RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES

Conseillers commerciaux.

Par arrêté en date du 17 octobre 1951, la démission de M. André-Ilesse (François), conseiller commercial, a été acceptée, à compter du 1er octobre 1951.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Eaux et forêts.

Par arrêtés en date des 20, 25 septembre et 15 octobre 1951, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite, aux dates ci-après:

Les chefs de district des eaux et forêts dont les noms suivent:

7 novembre 1951. — M. Macables (Etienne), à Céret (Pyrénées-Orientales).

21 novembre 1951. — M. Rival (Michel), à Auch (Gers).

Les agents techniques des eaux et forêts dont les noms suivent:

1er novembre 1951. — M. Jean-Charles (Camille), à Fort-de-France (Martinique).

1er novembre 1951. — M. Gisselbrecht (Henri), à Schilierbach (Haut-Rhin), maison forestière de Schlierbach.

5 novembre 1951. — M. Laporte (Noël), à Mont-de-Marsan (Landes).

1er décembre 1951. — M. Couttelin (Auguste), à Banon (Basses-Alpes).

1er décembre 1951. — M. Le Goff (Yves), à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Cise), maison forestière de Pétrons.

1er décembre 1951. — M. Naegele (Charles), à Fargues-sur-Ourbise (Lot-et Garonne), maison forestière de la Prioulette.

Ingénieurs des services agricoles et ingénieurs des travaux agricoles.

Par arrêté du 17 octobre 1951, sont mutés d'office et dans l'intérêt du service, à dater du 1er novembre 1951, les fonctionnaires désignés ci-dessous:

1° *Ingénieur principal des services agricoles.*

(En qualité de directeur.)

M. Marchal, de l'école d'agriculture de Châtillon-sur-Seine (Aube), à l'école d'agriculture de Château-Salins (Moselle).

2° *Ingénieurs.*

(Pour exercer les fonctions de directeur.)

M. Granier, de l'école d'agriculture de Château-Salins (Moselle), à l'école d'agriculture de Valabre (Bouches-du-Rhône).

M. Mechain, de la direction des services agricoles de Loir-et-Cher, à l'école d'agriculture du Neubourg (Eure).

3° *Ingénieurs principaux des travaux agricoles.*

M. Bichet, de l'école d'agriculture de Valabre (Bouches-du-Rhône), à la direction des services agricoles des Bouches-du-Rhône.

M. Pailhoux, de l'école d'agriculture du Paraclet (Somme), à la direction des services agricoles des Hautes-Pyrénées.

M. Vercier, de l'école d'agriculture de Fontaines (Ain), à la direction des services agricoles des Basses-Alpes.

M. Yvon, de l'école d'agriculture du Neubourg (Eure), à la direction des services agricoles de Loir-et-Cher.

MINISTERES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Décret n° 51-1234 du 31 octobre 1951 portant autorisation de dépenses à titre d'avance en excédent des crédits ouverts (Etats associés, dépenses militaires).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, et du ministre du budget,

Vu l'article 43 de la loi de finances du 30 avril 1921;

Vu l'article 4 du décret du 25 juin 1934 sur l'organisation de la comptabilité publique;

Vu l'article 5 du décret du 29 novembre 1934 relatif à l'application du décret du 25 juin 1934 sur l'organisation de la comptabilité de l'Etat;

Vu la loi n° 51-642 du 24 mai 1951 relative au développement des crédits affectés aux dépenses militaires de fonctionnement et d'équipement pour l'exercice 1951 (France d'outre-mer et Etats associés),

Décrète:

Art. 1er. — Est autorisée, à titre d'avance, en excédent des crédits ouverts par la loi n° 51-642 du 24 mai 1951 et par des textes spéciaux, l'imputation, au budget de la France d'outre-mer et des Etats associés (dépenses militaires), de dépenses s'élevant à la somme totale de 17.126 millions de francs et réparties conformément à l'état annexé au présent décret.

Art. 2. — Les dépenses autorisées par l'article 1er du présent décret seront engagées, ordonnancées et acquittées comme en matière de dépenses budgétaires.

Art. 3. — Le présent décret sera soumis à l'approbation du Parlement dans les délais fixés par les articles 4 du décret du 25 juin 1934 et 5 du décret du 29 novembre 1934.

Art. 4. — Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, et le ministre du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 octobre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques.

RENÉ MAYER.

Le ministre du budget,

PIERRE COURANT.

ÉTAT ANNEXE.

CHAPITRES	DESIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES	MONTANT des dépenses autorisées.
		francs.
	ETATS ASSOCIES. — FRANCE D'OUTRE-MER	
	Dépenses militaires.	
	5e SECTION. — ETATS ASSOCIÉS	
	TITRE Ier. — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
	4e partie. — Personnel.	
1575	Solde des troupes supplétives en Indochine..	300.000.000
1605	Traitements et salaires du personnel civil des services français de sécurité.....	166.000.000
	5e partie. — Matériel, fonctionnement des services et travaux d'entretien.	
3515	Transports du personnel militaire et déplacements	60.000.000
3535	Habillement, campement, couchage et ameublement	508.700.000
3575	Fonctionnement du service de l'armement....	3.531.640.000
3585	Fonctionnement du service des transmissions.	697.000.000
3595	Fonctionnement du service automobile.....	4.620.660.000
3605	Entretien du domaine militaire. — Loyers. — Travaux du génie en campagne.....	3.702.000.000
3625	Entretien des troupes supplétives en Indochine	460.000.000
	7e partie.	
5505	Armées nationales des Etats associés.....	3.000.000.000
5515	Equipement des groupes d'autodéfense.....	80.000.000
	Total.....	17.126.000.000

Décret n° 51-1235 du 2 novembre 1951 portant autorisation de dépenses, à titre d'avance, en excédent des crédits ouverts sur l'exercice 1951 (Fonds régulateur des prix).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, et du ministre du budget,

Vu l'article 43 de la loi de finances du 30 avril 1921;

Vu l'article 4 du décret du 25 juin 1934 sur l'organisation de la comptabilité publique;

Vu l'article 5 du décret du 29 novembre 1934 relatif à l'application du décret du 25 juin 1934 sur l'organisation de la comptabilité publique;

Vu la loi n° 51-628 du 24 mai 1951 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Finances. — I: Charges communes),

Décrète:

Art. 1er. — Est autorisée, à titre d'avance, en excédent des crédits ouverts par la loi n° 51-628 du 24 mai 1951 et par des textes spéciaux, l'imputation, au budget des finances (I. — Charges communes) pour l'exercice 1951, de dépenses s'élevant à la somme de 21.700.000.000 F et applicables au chapitre 5110: « Fonds régulateur des prix ».

Art. 2. — Les dépenses ainsi autorisées seront engagées, ordonnancées et acquittées comme en matière de dépenses budgétaires.

Art. 3. — Le présent décret sera soumis à l'approbation du Parlement dans les délais fixés par les articles 4 du décret du 25 juin 1934 et 5 du décret du 29 novembre 1934.

Art. 4. — Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, et le ministre du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 novembre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

Le vice-président du conseil,
ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le ministre du budget,
PIERRE COURANT.

Décret n° 51-1236 du 2 novembre 1951 instituant une commission chargée de proposer les modalités d'application de l'article 26 de l'ordonnance du 2 novembre 1945.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, du ministre du budget et du ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale;

Vu l'ordonnance n° 45-2635 du 2 novembre 1945 fixant certaines dispositions transitoires et modalités d'application de l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 susvisée, et notamment l'article 26,

Décrète:

Art. 1er. — En application de l'article 26 de l'ordonnance du 2 novembre 1945, il est institué une commission chargée de proposer les modalités selon lesquelles seront indemnisés les organismes qui, au cours de l'année 1946, ont pratiqué en France métropolitaine l'assurance des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles dans les professions non agricoles.

Art. 2. — Cette commission, qui sera présidée par le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, ou son représentant, comprendra:

Deux députés, désignés l'un par la commission des finances et l'autre par la commission du travail de l'Assemblée nationale;

Deux sénateurs, désignés l'un par la commission des finances, l'autre par la commission du travail du Conseil de la République;

Le ministre du travail et de la sécurité sociale, ou son représentant;

Le directeur général de la sécurité sociale au ministère du travail et de la sécurité sociale, ou son représentant;

Le directeur du budget ou son représentant;

Le directeur du Trésor ou son représentant;

Le directeur des assurances ou son représentant;

Quatre représentants des organismes d'assurances intéressés, désignés par le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques.

Art. 3. — La commission devra, dans un délai de trois mois à compter de la publication du présent décret, faire connaître ses conclusions au Gouvernement.

Art. 4. — Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du budget et le ministre du travail et de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 novembre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

Le vice-président du conseil,
ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le ministre du budget,
PIERRE COURANT.

Le ministre du travail
et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

Nomination d'un administrateur de la société d'Etat dite Société immobilière de la Guadeloupe.

Par arrêté du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques en date du 24 octobre 1951, M. Bernasse, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef du service des ponts et chaussées du département de la Guadeloupe, a été nommé administrateur de la Société immobilière de la Guadeloupe, en tant que représentant du ministère chargé des affaires économiques.

Cette nomination prend effet à compter de la publication du présent extrait jusqu'au 31 décembre 1951

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE

Transport de gaz.

Le ministre de l'industrie et de l'énergie,

Vu la loi du 8 avril 1946, et notamment son article 35;

Vu le décret du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application dudit article 35, et notamment son article 19;

Vu la demande présentée par Gaz de France (service national);

Sur la proposition du directeur du gaz et de l'électricité,

Arrête:

Art. 1er. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux à exécuter en vue de la construction d'une canalisation de transport de gaz reliant Yvetot à Bolbec, sur le territoire des communes ci-après désignées du département de la Seine-Inférieure:

Yvetot, Valliquerville, Allouville, Alvimare, Alliquerville, Bolleville, Lanquetot, Bolbec.

Art. 2. — Les expropriations nécessaires pour l'exécution desdits travaux devront être effectuées dans un délai de trois années à compter du présent arrêté.

Art. 3. — Le directeur du gaz et de l'électricité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 octobre 1951.

Le ministre de l'industrie et de l'énergie,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PHILIPPE THOMAS.

Transport et distribution d'énergie électrique.

Le ministre de l'industrie et de l'énergie,

Vu la loi du 15 juin 1906 et notamment son article 12 complété et modifié par le décret du 12 novembre 1938;

Vu la loi du 8 avril 1946 et notamment son article 35;

Vu le décret du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application dudit article 35 et particulièrement son article 19;

Sur la proposition du directeur de l'électricité et du gaz,

Arrête :

Art. 1er. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux de réfection des lignes de distribution d'énergie électrique aux services publics à 15 kV Nay-Asson-Bruges et Asson-Ferrières (Basses-Pyrénées).

Art. 2. — Les expropriations nécessaires pour l'exécution desdits travaux devront être effectuées dans un délai de trois années à compter du présent arrêté.

Art. 3. — Le directeur de l'électricité et du gaz est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 octobre 1951

Le ministre de l'industrie et de l'énergie,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
PHILIPPE THOMAS.

Mines.

Par arrêté en date du 22 octobre 1951, ont été nommés ingénieurs élèves du corps national des mines, à compter du 1er octobre 1952, ces élèves ayant un an de service militaire à accomplir avant leur entrée à l'école nationale supérieure des mines de Paris :

1° *Au titre du service des mines en France.*

1 MM. Kouchelevitz (Ignace-Robert).
2 Boisse (Jacques-Paul-Eugène).
3 Destival (Claude-Paul).
4 Pagezy (Roger-Jules-Maurice).
5 Perrin (François-Jean-Marie-Charles).
6 Levisalles (Jean-François).
7 Grodner (Yves-Claude).
8 Matheron (Georges-Paul-François-Marie).

2° *Au titre du service des mines coloniales.*

1 MM. Fourt (Pierre-Marie-François).
2 de Villemejane (Bernard-Marie-Pierre).

Par arrêté en date du 26 octobre 1951, M. Heliot (Pierre), ingénieur des mines de 2e classe, en fonctions à la direction du gaz et de l'électricité, est muté, dans l'intérêt du service, à l'arrondissement minéralogique de Paris à compter du 1er octobre 1951.

Liste des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur civil des mines de l'école nationale supérieure des mines de Saint-Etienne en 1951.

Par arrêté en date du 22 octobre 1951, le diplôme d'ingénieur civil des mines de l'école nationale supérieure des mines de Saint-Etienne a été accordé aux élèves suivants ayant terminé leurs études en 1951 :

Promotion 1948-1951.

MM.
Pouquet (Pierre-Antoine).
Plumiz (Robert).
Masson (Louis-Jean-Gabriel).
Humbert (Jean-Constant).
Larralde (Louis-Ferdinand).
Assayag (Marcel).
Bruder (Michel-Maurice-Edmond).
Formery (Philippe-Jean-Marie).
Jouet (Guy-Laurent-Robert).
Ploton (Barthélemy-Roger).
Jardin (Jacques-Hippolyte).
Bory (André-Jean-Joseph).
Canaple (Jacques-Camille).
Brunot (Roger-Louis).
Daudet (Louis-Marie-Julien).

MM.
Laviale (Jean-Edmond-Luc-Marie).
Merly (Jean-Roger-Louis).
Barailler (Lucien-Jean-Louis).
Leriche (Marc-Lucien-Alfred).
Fourneuf (Charles-Louis-Léon).
Saccoman (Georges-Evelyn-Michel).
Perrier (Henri-Jean-Pierre).
Bonnet de Paillerets (Bertrand).
Ramband (Georges-Marie-Jean).
Barraud (Jacques-Daniel).
Remiens (Jean-Jules-Gaston).
Meunier (Guy).
Robert (Dominique).
Fournier (Jacques-Marie).

Promotion 1947-1951.

M. Geoffroy (Jacques-Albert-Joseph).

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Cabinet du ministre.

Rectificatif au *Journal officiel* du 31 octobre 1951 : page 10848, 2e colonne, article 1er, 1re ligne, au lieu de : « M. Sabatier (Pierre) », lire : « M. Sabatier (Henri) ».

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Abrogation de l'arrêté du 16 décembre 1949 portant création d'un certificat d'études spéciales d'hygiène scolaire et universitaire délivré par les facultés de médecine et les facultés mixtes de médecine et de pharmacie.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 16 décembre 1949 portant création d'un certificat d'études spéciales d'hygiène scolaire et universitaire délivré par les facultés de médecine et les facultés mixtes de médecine et de pharmacie ;

Vu l'avis de la section permanente du conseil de l'enseignement supérieur,

Arrête :

Article unique. — L'arrêté du 16 décembre 1949 portant création d'un certificat d'études spéciales d'hygiène scolaire et universitaire délivré par les facultés de médecine et les facultés mixtes de médecine et de pharmacie est abrogé.

Fait à Paris, le 25 octobre 1951.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
MARCEL BOUISSET.

Enseignement supérieur.

Par arrêté du 27 septembre 1951, l'arrêté du 28 septembre 1950 est modifié comme suit :

« M. Dupouy, détaché auprès du centre national de la recherche scientifique en qualité de directeur, est placé en position de détachement par application du paragraphe 1er de l'article 99 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 octobre 1951 : page 10472, 1re colonne, 19e ligne, au lieu de : « M. Nogars », lire : « M. Nogaro ».

Circulaire du 31 octobre 1951 relative à l'application de l'article 5 du décret du 25 octobre 1951 fixant les conditions exigées des établissements habilités à recevoir des boursiers nationaux.

Le ministre de l'éducation nationale
à Messieurs les recteurs, les inspecteurs d'académie,

J'ai l'honneur de vous adresser les instructions suivantes relatives à l'application de l'article 5 du décret du 25 octobre 1951 fixant les conditions exigées des établissements habilités à recevoir des boursiers nationaux et de l'article 17 du décret du 26 octobre 1951 précisant les délais dans lesquels devront être prises les décisions d'habilitation ou de refus d'habilitation.

Constitution et dépôt des dossiers.

Les établissements privés qui désirent être habilités à recevoir des boursiers nationaux devront en faire la demande à l'inspection académique de leur département (ou pour la Seine au rectorat de Paris) avant le 31 décembre 1951

Le dossier présenté à l'appui de cette demande comprendra les pièces suivantes :

1° Demande du chef d'établissement, signée de sa main et légalisée ;

2° Notice sur l'établissement indiquant le nom, l'adresse exacte, la nature de l'enseignement dispensé, et s'il s'agit d'un établissement masculin, féminin ou mixte ;

3° Notice sur les examens préparés (B. E. P. C., baccalauréat, etc.). En particulier, pour les trois dernières années, effectifs des classes préparant à ces examens et nombre des élèves les ayant subis avec succès ;

4° Notice sur le chef d'établissement : copie certifiée conforme de sa déclaration d'ouverture, état civil, *curriculum vitæ*, titres ;

5° Notice sur le personnel enseignant de l'établissement : nom, état civil, titres et grades (copie certifiée conforme des diplômes), qualité, enseignement assuré ;

6° Notice sur les études : horaires et disciplines, par classe ;

7° Notice relative à l'importance et à l'équipement des locaux ;

8° Copie de la situation statistique établie par l'établissement au 15 novembre 1951.

Lors du dépôt du dossier, il sera délivré un reçu spécifiant que l'établissement sera de plein droit habilité à recevoir des boursiers nationaux si le ministre n'a pris aucune décision avant le 1er juin 1952.

Le 5 janvier, les inspections académiques adresseront directement, sous le timbre de la direction de l'enseignement du second degré, la liste, en double exemplaire, des établissements ayant demandé l'habilitation.

Avis de l'inspecteur d'académie.

Les inspecteurs d'académie étudieront les dossiers et établiront, pour chaque demande, un rapport faisant connaître leur avis.

Cet avis, nécessairement motivé, devra porter sur les quatres points suivants:

1° Nature de l'établissement (en particulier s'agit-il bien d'un établissement déclaré comme établissement secondaire privé, c'est-à-dire de même nature que les établissements dépendant de la direction de l'enseignement du second degré ?);
2° Valeur des études;
3° Titres et grades des maîtres;
4° Installation matérielle.

Les dossiers auxquels ce rapport sera joint seront transmis à MM. les recteurs pour le 15 janvier 1952.

Propositions des recteurs et avis des conseils académiques.

Dès réception des dossiers, MM. les recteurs les soumettront, pour avis, à leur conseil académique et établiront leurs propositions.

Pour ce faire, ils utiliseront tous les renseignements (titres des professeurs, résultats au B. E. P. C., au baccalauréat, etc) dont ils disposent sur la valeur pédagogique de l'enseignement dispensé dans les établissements privés de leur ressort. En ce qui concerne les titres des professeurs, je précise que les professeurs des établissements secondaires libres doivent être considérés comme remplissant les conditions requises par l'article 5 du décret du 25 octobre 1951 portant règlement d'administration publique si, au moment de leur entrée en fonctions, ils possédaient les titres ou grades alors admis pour enseigner dans un établissement secondaire public.

Dans les années à venir, les résultats des examens d'admission ou de passage auxquels sont soumis les boursiers fourniront d'autres informations utiles qui permettront éventuellement d'apporter chaque année des modifications à la liste des établissements habilités à recevoir des boursiers.

J'attire l'attention de MM. les recteurs sur la dernière partie du deuxième alinéa du 3° de l'article 5 du décret du 25 octobre 1951 qui prévoit qu'il pourra être dérogé, jusqu'au 1er octobre 1956, à l'obligation faite aux établissements privés habilités à recevoir des boursiers de faire assurer la majorité des heures d'enseignement général par des professeurs possédant les titres ou grades requis dans l'enseignement public du second degré. Le fait qu'un établissement privé ne remplirait pas, dès cette année, cette obligation, ne saurait donc être un motif suffisant pour refuser de l'habiliter si, par ailleurs, le niveau des études, sanctionné par les résultats aux divers examens publics, paraissait satisfaisant.

Tous les dossiers, accompagnés des propositions de MM. les recteurs, seront transmis au 5e bureau de la direction de l'enseignement du second degré pour le 1er mars 1952 au plus tard.

Il importe absolument que les délais de transmission des dossiers soient rigoureusement respectés. L'article 17 du décret du 26 octobre 1951 prévoit en effet que les établissements privés pour lesquels aucune décision ne serait intervenue le 1er juin 1952 seront habilités de plein droit à recevoir des boursiers.

ANDRÉ MARIE.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 23 octobre 1951 approuvant la délibération de l'assemblée représentative des Etablissements français de l'Océanie du 16 juin 1951 modifiant l'assiette de la taxe à l'exportation (fruits frais).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 25 octobre 1946 portant création de l'assemblée représentative des Etablissements français de l'Océanie;

Vu la délibération de l'assemblée représentative des Etablissements français de l'Océanie du 16 juin 1951 modifiant les règles d'assiette de la taxe à l'exportation (fruits frais);

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvée la délibération susvisée de l'assemblée représentative des Etablissements français de l'Océanie du 16 juin 1951 modifiant les règles d'assiette de la taxe à l'exportation (fruits frais).

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* des Etablissements français de l'Océanie et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 23 octobre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 23 octobre 1951 approuvant la délibération du 20 juin 1951 de l'assemblée représentative des Etablissements français de l'Océanie maintenant la taxe de consommation sur les spiritueux au profit du budget local.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 25 octobre 1946 portant création de l'assemblée représentative des Etablissements français de l'Océanie;

Vu la délibération du 20 juin 1951 de l'assemblée représentative des Etablissements français de l'Océanie, maintenant la taxe de consommation sur les spiritueux au profit du budget local;

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvée la délibération susvisée du 20 juin 1951 de l'assemblée représentative des Etablissements français de l'Océanie maintenant la taxe de consommation sur les spiritueux au profit du budget local.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* des Etablissements français de l'Océanie et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 23 octobre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 23 octobre 1951 approuvant la délibération n° 90/50 du 13 avril 1950 de l'assemblée représentative du Cameroun instituant une taxe de conditionnement des bois.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 25 octobre 1946 portant création de l'assemblée représentative du Cameroun;

Vu la délibération n° 90/50 du 13 avril 1950 de l'assemblée représentative du Cameroun créant une taxe de conditionnement des bois;

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvée en ce qui concerne le mode d'assiette, la délibération susvisée n° 90/50 du 13 avril 1950 de l'assemblée représentative du Cameroun créant une taxe de conditionnement des bois.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* du Cameroun et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 23 octobre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 31 octobre 1951 portant promotion au grade d'ingénieur général des travaux publics de la France d'outre-mer.

Par décret en date du 31 octobre 1951, M. Crouzet (Etienne), ingénieur en chef hors classe des travaux publics de la France d'outre-mer, est promu au grade d'ingénieur général de 2e classe des travaux publics de la France d'outre-mer pour compter du 16 juin 1951, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Décret du 31 octobre 1951 portant nomination de greffiers en chef des territoires d'outre-mer.

Par décret en date du 31 octobre 1951:

M. Court, greffier en chef de la justice de paix à compétence étendue de Yaoundé (poste transformé), est nommé greffier en chef du tribunal de première instance de 3e classe de Garoua, (poste créé).

M. Ducam, greffier en chef de la justice de paix à compétence étendue de 2e classe de Dschang, est nommé, sur sa demande, greffier en chef de la justice de paix à compétence étendue de 2e classe de N'Kongsamba (poste vacant).

M. Servain, greffier en chef de la justice de paix à compétence étendue de 3e classe de N'Gaoundéré, est nommé greffier en chef de la justice de paix à compétence étendue de 2e classe d'Ebolowa (poste vacant).

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Modification à la répartition des réseaux téléphoniques en circonscriptions.

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,

Sur la proposition du secrétaire général,

Vu les articles 40 et 41 de la loi de finances du 31 décembre 1936 concernant la répartition des réseaux en circonscriptions téléphoniques;

Vu l'article 7, alinéa 1, de l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, ensemble les ordonnances subséquentes, par l'effet duquel est provisoirement maintenu en application l'acte dit « décret du 16 avril 1943 » portant définition du réseau téléphonique local;

Vu l'arrêté du ministère de l'intérieur en date du 7 août 1950, portant rattachement au canton de Sainte-Seine-l'Abbaye de la commune de Chanceaux (Côte-d'Or);

Vu le décret du ministère de l'intérieur en date du 11 septembre 1951 portant érection en canton distinct, ayant Tende pour chef-lieu, des communes de Tende et de la Brigue (Alpes-Maritimes),

Arrête:

Art. 1er. — La répartition des réseaux locaux en circonscriptions est modifiée ainsi qu'il suit:

DÉPARTEMENT	NOM DU RÉSEAU	NOM de la circonscription de rattachement.
Hautes-Alpes	Lay	Gap.
Charente	Plaizac	Jarnac.
Côte-d'Or	Chambolle-Musigny	Nuits-Saint-Georges.
Côtes-du-Nord	Langoat	La Roche-Derrien.
Gers	Roquefort	Auch.
Manche	Colomby	Valognes.
Moselle	Ham-sur-Varsberg Creutzwald-la-Croix	Saint-Avold.
Oise	Verneuil-sur-Oise	Creil.
Seine-et-Marne	Bailly-Carrois	Nangis.
Vendée	La Mainborgère	La Roche-sur-Yon.

Art. 2. — Les réseaux ci-dessous sont fusionnés:

DÉPARTEMENT	RÉSEAU supprimé.	RÉSEAU de rattachement.	NOM du nouveau réseau.
Hautes-Alpes	Laye	Col Bayard	Col Bayard.
Charente	Plaizac	Sigogne	Sigogne.
Côte-d'Or	Chambolle-Musigny.	Vougeot	Vougeot.
Côtes-du-Nord	Langoat	La Roche-Derrien.	La Roche-Derrien.
Gers	Roquefort	Sainte-Christie	Sainte-Christie.
Manche	Colomby	Lieuxaint	Lieuxaint.
Oise	Verneuil	Creil	Creil.
Seine-et-Marne	Bailly-Carrois	Nangis	Nangis.
Vendée	La Mainborgère.	Saint-Florent-des-Bois.	Saint-Florent-des-Bois.

Art. 3. — Les réseaux faisant partie des cantons de Tende et de Breil constituent une seule circonscription dénommée circonscription de Breil (Alpes-Maritimes).

Art. 4. — Sont réunis en un seul réseau les postes centraux situés sur le territoire de la commune de:

a) Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or)
b) Cléré-les-Pins (Indre-et-Loire).
c) Feugarolles (Lot-et-Garonne).
d) Bouchemaine (Maine-et-Loire)
e) Ploermeur (Morbihan).
f) Clesse (Deux-Sèvres).
g) Pin (Deux-Sèvres).
h) Chauvigny (Vienne).
i) Molosmes (Yonne).

Art. 5. — Le réseau de Chanceaux (Côte-d'Or) est maintenu dans la circonscription téléphonique de Venarey-les-Laumes.

Art. 6. — Le secrétaire général des postes, télégraphes et téléphones est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française

Fait à Paris, le 22 octobre 1951.

Pour le ministre des postes, télégraphes et téléphones:
Le secrétaire général,
HONORÉ FARAT.

Administration centrale.

Par arrêté du 22 octobre 1951, a été maintenue en disponibilité pour une nouvelle période de deux ans, à compter du 1er octobre 1951, Mme Galliot, secrétaire sténodactylographe, précédemment dans cette position depuis le 1er octobre 1949.

Services extérieurs.

Par arrêtés du 22 octobre 1951:

A été chargé, avec son grade et son traitement actuels, sans frais de mission, des fonctions de receveur de 1re classe à Montfort-l'Amaury, M. Theron, receveur de 2e classe à Limours-en-Hurepoix.

A été muté à Châteaurenard-de-Provence, M. Jullian, receveur de 1re classe à Bagnols-sur-Cèze.

A été réintégré et mis à la disposition du ministère des affaires étrangères, à partir du 9 octobre 1951, pour le service de l'office postal tunisien, M. Maurin, inspecteur adjoint en position sous les drapeaux, précédemment à Tunis-Mélassine.

A été réintégrée à compter du 28 novembre 1951, Mme Petithory, contrôleur principal à Paris, centre de contrôle des articles d'argent, précédemment détachée auprès du ministre de la France d'outre-mer au titre de l'article 99 de la loi du 19 octobre 1946.

Ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite:

A compter du 16 mars 1952: M. Rouffy, receveur de classe exceptionnelle à Quimper R. P.

A compter du 6 janvier 1952: M. Rigal, chef de section principal à Paris, services télégraphiques et téléphoniques.

A compter du 5 avril 1952: M. Catel, receveur de 1re classe à Gisors.

A compter du 10 avril 1952: M. Faury, receveur de 1re classe à Château-Thierry.

A compter du 8 juin 1952: M. Dazin, receveur de 2e classe à Carvin.

A compter du 1er avril 1952: M. Tromelin, receveur de 2e classe à Pont-l'Abbé-Lambour.

A compter du 10 décembre 1951: M. Galbin, receveur de 2e classe à Luzarches.

Par arrêtés du 26 octobre 1951:

A été nommé receveur de 1re classe sur place et titularisé dans le grade correspondant: M. Charrier, receveur de 2e classe, à Castelnaudary.

A été réintégré à compter du 15 décembre 1951, nommé receveur de 2e classe à Crest et titularisé dans le grade correspondant: M. Vieux-Pernon, inspecteur rédacteur, précédemment détaché auprès du ministère des affaires étrangères pour le service des affaires allemandes et autrichiennes, au titre de l'article 99 de la loi du 19 octobre 1946.

A été nommé receveur de 2e classe à Malakoff et titularisé dans le grade correspondant: M. Bricage, chef de section des services administratifs à Paris, services télégraphiques et téléphoniques.

A été réintégré, à compter du 1er novembre 1951: M. Barthas, agent d'exploitation, précédemment détaché dans les services de la poste aux armées au titre de l'article 99 de la loi du 19 octobre 1946.

MINISTERE DE LA MARINE MARCHANDE

Cabinet du ministre.

Le ministre de la marine marchande,

Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu le décret du 11 août 1951 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Est nommé, à compter du 1er novembre 1951, au cabinet du ministre de la marine marchande:

Chargé de mission.

M. Coiffard, sous-préfet hors classe, hors cadres.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 octobre 1951.

ANDRÉ MORICE.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du mardi 6 novembre 1951.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

Fixation de l'ordre du jour.

Convocations de commissions.

La commission des finances se réunira le mardi 6 novembre 1951, à neuf heures trente (local de la commission des finances):

I. — Examen des fascicules budgétaires pour l'exercice 1952:

a) Projet de loi n° 996: budget des travaux publics (*suite*). — M. Gabelle, rapporteur.

b) Projet de loi n° 991: budget de la marine marchande. — M. Mazier, rapporteur.

c) Projet de loi n° 977: budget des affaires étrangères. — M. Corniglion-Molinier, rapporteur.

d) Projet de loi n° 989: budget de l'intérieur. — M. Lecourt, rapporteur.

II. — Motion de M. Tourtaud: inscription du débat sur l'essence à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

III. — Réponse du ministre du travail à la motion relative au fonctionnement de la sécurité sociale.

La commission des moyens de communication et du tourisme se réunira le mercredi 7 novembre 1951, à seize heures (local de la commission n° 211):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

L'avis (n° 893) du Conseil de la République sur la proposition de loi tendant à modifier l'article 74 du décret validé du 22 mars 1942 sur la police des chemins de fer;

La proposition de loi (n° 966) de M. Bardon tendant au classement des agents de travaux et conducteurs de chantiers des ponts et chaussées, dans les emplois de fonctionnaires de la catégorie B, dite des services actifs;

La proposition de résolution (n° 1061) de M. Minjoz tendant à engager avec le gouvernement belge toutes négociations utiles pour l'établissement d'un tarif postal unique entre la Belgique et la France;

La proposition de résolution (n° 1088) de M. Cherrier tendant à inviter le Gouvernement à rétablir le service voyageurs sur la ligne S. N. C. F.-Bourges-Argent-Orléans;

La proposition de loi (n° 1089) de M. Marty tendant à arrêter les dangereuses compressions de personnel imposées à la Société nationale des chemins de fer français et à interdire de fermer des lignes ou établissements de chemin de fer sans l'approbation préalable du Parlement;

La proposition de résolution (n° 1092) de M. Schaff tendant à inviter le Gouvernement à réaliser le projet de mise en état de navigabilité de la Moselle entre Thionville et le Rhin;

La proposition de résolution (n° 1121) de M. Barthélémy tendant à faire bénéficier le personnel féminin des postes, télégraphes et téléphones des dispositions précisées au statut général des fonctionnaires par l'article 140 (1° *in fine*);

Le projet de loi (n° 1188) relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant le service des postes, télégraphes et téléphones.

II. — Nomination de rapporteurs pour avis pour:

La proposition de loi (n° 290) de M. Pierre Chevallier relative à l'obligation pour les propriétaires de véhicules automobiles de s'assurer contre les accidents causés aux tiers;

La proposition de résolution (n° 294) de M. Minjoz tendant à organiser un système d'assurance obligatoire contre les accidents de chasse, les accidents d'automobile et à créer un organisme de contrôle de la sécurité automobile;

La proposition de loi (n° 504) tendant à modifier la loi n° 49-1094 du 2 août 1949 ayant pour objet de venir en aide à certaines catégories d'aveugles et de grands infirmes;

La proposition de loi (n° 573) de M. Temple tendant à imposer à tout possesseur de véhicule automobile l'obligation de s'assurer contre le risque d'accidents aux tiers;

La proposition de résolution (n° 803) de M. Schaff tendant à prendre les mesures nécessaires pour rendre l'assurance automobile obligatoire et pour instituer un fonds de garantie destiné à indemniser les victimes d'accidents causés par les véhicules mécaniques;

Le projet de loi (n° 996) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952 (travaux publics, transports et tourisme);

Le projet de loi (n° 997) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952 (aviation civile et commerciale);

Le projet de loi (n° 1001) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952 (postes, télégraphes et téléphones).

III. — Organisation des travaux de la commission.

IV. — Questions diverses.

La commission des pensions se réunira le mercredi 7 novembre 1951, à quinze heures trente (local de la commission n° 266):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 611) de M. Albert Schmitt tendant à accorder une pension immédiate aux fonctionnaires encore privés du droit à pension par suite d'une mesure d'épuration;

La proposition de loi (n° 627) de M. Delcos tendant à porter à six fois le minimum vital les limites de cumul d'un traitement et d'une pension;

La proposition de loi (n° 640) de M. Médecin tendant à la création d'une carte de prévôtal destinée aux militaires des prévôtés de l'avant au titre de combattant;

Les propositions de loi (n°s 641 et 642) de M. Le Coutaller tendant à modifier ou compléter divers articles de la loi du 20 septembre 1948 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires;

La proposition de loi (n° 728) de M. Léo Hamon, sénateur, tendant à compléter l'article 8 de la loi du 20 septembre 1948 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires;

La proposition de loi (n° 737) de M. Léo Hamon, sénateur, tendant à attribuer aux instituteurs et institutrices, secrétaires de mairie, un complément de pension de retraite basé sur le traitement reçu par eux comme secrétaires de mairie;

La proposition de loi (n° 787) de M. Cordonnier tendant à réserver certaines audiences des tribunaux des pensions aux affaires concernant les victimes civiles de la guerre et de modifier pour ces affaires la composition de ces tribunaux;

Les propositions de loi (n°s 814, 815, 816 et 817) de M. Dorey tendant à modifier divers articles de la loi du 20 septembre 1948 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires;

La proposition de loi (n° 1018) de M. Darou tendant à rétablir la présomption d'origine au bénéfice des militaires présents sous les drapeaux pour toutes maladies contractées ou aggravées durant cette période;

Le rapport repris (n° 1024) sur la proposition de loi de M. Tourné tendant à créer le statut des sourds de guerre;

La proposition de loi (n° 1052) de M. René Schmitt tendant à modifier l'article 49 de la loi du 31 mars 1919 au profit de certaines catégories d'agents des ministères de la guerre, de la marine et de l'air;

La proposition de loi (n° 1148) de M. Paul Coste-Floret tendant à modifier la loi du 20 septembre 1948 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires et ouverture de crédits pour la mise en application de cette réforme;

La proposition de loi (n° 1180) de M. Gabriel Paul tendant à accorder aux personnels civils placés sous le régime militaire le bénéfice du cumul de pensions d'ancienneté et d'invalidité;

La proposition de résolution (n° 678) de M. Hénault tendant à inscrire dans le budget 1952 les crédits permettant de régler aux anciens prisonniers de guerre un pécule calculé sur la base de 400 F par mois de captivité;

La proposition de résolution (n° 761) de M. Koenig tendant à abroger certaines dispositions de l'article 20 du décret du 17 mars 1919 et à procéder à une nouvelle péréquation des retraites en faveur des sergents-majors, adjudants et adjudants-chefs mis à la retraite avant le 30 mars 1928;

Le rapport repris (n° 1023) sur la proposition de résolution de M. Devemy tendant à prendre en considération les grades des agents civils de la défense passive pour le calcul des pensions acquises au titre de victimes de la guerre, par eux ou par leurs ayants droit;

La proposition de résolution (n° 1028) de Mme de Lipkowski tendant à faire reconnaître comme nécropole nationale l'ancien camp de concentration du Struthof;

La proposition de résolution (n° 1110) de M. Guislain tendant à passer avec le gouvernement belge une convention de réciprocité concernant les victimes civiles de la guerre 1939-1945.

II. — Nomination d'un rapporteur pour avis pour la proposition de loi (n° 604) de M. Guislain tendant à étendre le bénéfice de la sécurité sociale aux invalides du travail et de guerre et à leurs veuves.

III. — Questions diverses.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le mercredi 7 novembre 1951, à onze heures (local de la commission n° 208):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 1080) de M. Garet tendant à modifier la loi du 7 juin 1950 concernant les dommages de guerre intéressant les betteraves industrielles;

La proposition de résolution (n° 1111) de M. Guislain tendant à inviter le Gouvernement à passer avec le gouvernement belge une convention de réciprocité concernant les dommages de guerre.

II. — Examen du rapport de M. Midol sur le rapport repris (n° 497) concernant la réparation des dommages de guerre de la Société nationale des chemins de fer français.

III. — Questions diverses.

La commission des territoires d'outre-mer se réunira le mercredi 7 novembre 1951, à quinze heures (local de la commission n° 254):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 451) de M. Ousmane Socé rendant l'enseignement primaire obligatoire en Afrique occidentale française, au Cameroun et au Togo,

La proposition de résolution (n° 776) de M. Malbrant rendant obligatoire l'adhésion des sociétés et entreprises ayant leur siège ou exerçant leur activité outre-mer à la caisse métropolitaine de retraites par répartition des travailleurs métropolitains expatriés ou à une autre caisse de retraites donnant des garanties du même ordre;

La proposition de loi (n° 891) de M. Razac relative au statut des chefs coutumiers;

La proposition de loi (n° 1004) de M. Senghor portant création d'académies dans les territoires d'outre-mer;

La proposition de loi (n° 1076) de M. Duveau relative à la répression à Madagascar des vols de certains produits du sol;

La proposition de loi (n° 1118) de M. Boganda exonérant la femme au foyer de l'impôt de capitation ou de minimum fiscal en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Cameroun et à Madagascar;

La proposition de loi (n° 1119) de M. Boganda tendant à rendre libre l'achat d'armes de chasse dans les territoires d'Afrique occidentale française, d'Afrique équatoriale française, du Cameroun et du Togo;

La proposition de loi (n° 1130) de M. Boganda relative à la répression des abus d'expropriation;

La proposition de loi (n° 1200) de M. Joseph Dumas sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer;

Le projet de loi (n° 1203) érigeant en territoire distinct de Madagascar les terres australes et antarctiques françaises;

Le projet de loi (n° 1204) sur la protection des végétaux dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer;

Le projet de loi (n° 1210) tendant à ratifier la convention n° 85 sur l'inspection du travail dans les territoires non métropolitains;

Le projet de loi (n° 1211) tendant à ratifier la convention n° 82 concernant la politique sociale dans les territoires non métropolitains;

Le projet de loi (n° 1212) relatif à la constatation des infractions à la réglementation minière et à la protection des exploitations minières productrices de substances minérales précieuses dans les territoires d'outre-mer, au Togo et au Cameroun;

Le projet de loi (n° 1213) tendant à ratifier la convention n° 84 concernant le droit d'association et le règlement des conflits du travail dans les territoires non métropolitains.

II. — Eventuellement, reprise de rapports faits au cours de la précédente législature.

III. — Fixation de l'ordre du jour.

IV. — Question diverses.

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence constituée conformément à l'article 34 du règlement (vice-présidents de l'Assemblée, président des commissions et présidents des groupes de quatorze membres au moins) est convoquée par M. le président pour le mardi 6 novembre 1951, à quatorze heures trente, dans les salons de la présidence.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du mardi 6 novembre 1951.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

Fixation de l'ordre du jour.

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1re *étage*. — Depuis M. Lecacheux, jusques et y compris M. Marcilhacy.

Tribunes. — Depuis M. Marcou, jusques et y compris M. Peschaud.

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales se réunira le mercredi 7 novembre 1951, à quinze heures trente (local n° 274):

I. — Nomination d'un rapporteur pour avis et examen de la proposition de loi (n° 687, année 1951) modifiant l'article 31 *z* de livre Ier du code du travail et introduisant le principe de l'échelle mobile pour la fixation du montant des rentes viagères constituées entre particuliers.

II. — Communications diverses du président.

La commission des moyens de communication, des transports et du tourisme se réunira le jeudi 8 novembre 1951, à neuf heures trente (local n° 202):

I. — Echange de vues sur la hausse du prix de l'essence.

II. — Questions diverses.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mercredi 7 novembre 1951, à dix heures (local n° 213):

I. — Désignation de candidats à l'effet de représenter le Conseil de la République:

A la commission supérieure de la caisse nationale de retraites pour la vieillesse (en remplacement de M. Breton);

A la caisse nationale d'assurances sur la vie (en remplacement de M. Breton);

A la commission chargée d'étudier et de soumettre au Gouvernement les simplifications pouvant être apportées à la législation et au fonctionnement du régime général de sécurité sociale (en remplacement de M. Saint-Cyr).

II. — Examen du pré-rapport de M. Abel-Durand sur la proposition de loi (n° 687, année 1951) relative à l'échelle mobile des salaires.

III. — Questions diverses.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 6 novembre 1951.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion d'urgence de la proposition de résolution de MM. Gaignard, Borrey, Corval, Gentet, Monnet, Kemajou, Raphaël-Leygues, Delmas, Perier tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter d'urgence les lois prévues par la Constitution et déterminant le statut des assemblées locales des territoires d'outre-mer. (N° 218, année 1951.)

2. — Discussion de la proposition de MM. Mitterrand, Borrey et Léon invitant le Gouvernement à déposer un projet de loi tendant à prendre toutes mesures pour sauvegarder l'indépendance politique des militaires ou des fonctionnaires exerçant un mandat parlementaire. (Nos 319, année 1950, et 189, année 1951, M. de Boysson, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de résolution de M. Boisdon et des membres du groupe du mouvement républicain populaire tendant à obtenir l'étude, par le Gouvernement et le vote par le Parlement, d'une loi définissant le contenu de la citoyenneté de l'Union française. (Nos 165, année 1950, et 207, année 1951, M. Boisdon, rapporteur. — Avis de la commission de politique générale, M. Nguyen Huy Lai, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de MM. Corval, Max André, Boisdon, Boussenot, Gentet, La Gravière, Laurent-Eynac, Laurin, Mme Lefaucheux, MM. Longuet, Michalet, Nguyen Huy Lai, Roulleaux-Dugage, Souvannavong Ourot invitant le Gouvernement à soumettre à l'avis de l'Assemblée de l'Union française deux projets de loi tendant à organiser la décentralisation et la déconcentration administrative des territoires français d'Afrique noire. (Nos 187 et 226, année 1951, Mme Lefaucheux, rapporteur. — Avis de la commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales.)

5. — Discussion de la proposition de M. Boussenot tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi portant réorganisation de la justice dans le territoire autonome des Comores. (Nos 257, année 1950, et 227, année 1951, M. Boisdon, rapporteur.)

6. — Discussion de la proposition de M. Jousselin, Mlle Le Ber, MM. Abdesselam et Momo Touré tendant à la diffusion et à l'inscription, dans les programmes des écoles primaires de l'Union française et des pays de protectorat, des déclarations d'experts de l'U.N.E.S.C.O. sur les questions de race. (Nos 104 et 206, année 1951, M. Bui The Phuc, rapporteur.)

Commission des affaires financières.

Séance du mercredi 31 octobre 1951.

Présents. — MM. Antonini, Delmas (Louis), Jousselin, de Péretti.

Suppléants. — MM. Alduy (de M. Ebédé), Antonini (de M. Michard-Pellissier), Delmas (Louis) (de M. Boluix-Basset), Jousselin (de M. René Moreux), de Peretti (de M. Themia).

Séance du vendredi 2 novembre 1951.

Présents. — MM. Antonini, Boluix-Basset, Delmas (Louis), Do Huu Thinh, Jousselin, Le Van Dinh, Savi de Tové, Sylvestre.

Suppléants. — MM. Antonini (de M. Michard-Pellissier), Boluix-Basset (de M. Boukhéloua), Cazelles (de M. Ebédé), Delmas (Louis) (de M. Pann Yung), Do Huu Thinh (de M. Sok Chhong), Jousselin (de M. René Moreux), Le Van Dinh (de M. Pann Yung), Schmitt (de M. de Peretti), Sylvestre (de M. Guyard), Randretsa (de M. Zinsou).

Assistait en outre à la séance. — M. Longuet, vice-président de la commission du plan.

Convocations de commissions.

La commission des affaires financières se réunira le lundi 5 novembre 1951, à dix heures, 27, rue du Mont-Thabor, Paris.

Etude des dépenses de fonctionnement des services civils (France d'outre-mer).

La commission des affaires sociales se réunira le mercredi 7 novembre 1951, à dix heures (local n° 219) :

I. — Questions diverses.

II. — Suite de l'examen du projet de rapport de Mme Malroux sur la demande d'avis (n° 472, année 1951) relative à un projet de décret portant création des centres d'études du travail et d'application psychotechniques et de centres de formation professionnelle rapide.

III. — Echange de vues sur le questionnaire concernant l'étude des niveaux de vie.

IV. — Projection de films cinématographiques sur les moyens audio-visuels.

V. — Examen du projet de rapport de M. Begarra sur les propositions de résolution (n° 238, année 1950, et n° 20, année 1951) tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi réglementant la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer.

La commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts se réunira le mercredi 7 novembre 1951, à seize heures trente (local n° 219) :

I. — Nouvel examen d'une demande de voyage de M. Carroué à destination de l'Afrique occidentale française.

II. — Compte rendu par M. Cazelles de son voyage en Côte d'Ivoire consacré à l'étude de la caisse du café et du cacao.

INFORMATIONS

RELATIVES

AU CONSEIL ECONOMIQUE

PREMIÈRE SESSION DU MOIS DE NOVEMBRE 1951

Séances du mardi 6 novembre 1951 et jours suivants à quinze heures.

Ordre du jour.

1. — Représentation du Conseil économique au sein du comité directeur du F. I. D. E. S.

Rapport présenté par M. Bouruet-Aubertot au nom de la commission de l'économie de l'Union française.

2. — Rapport sur l'échelle mobile salaires-prix, présenté par M. Levard, au nom de la commission spéciale constituée pour cette étude.

3. — Rapport sur la mission d'enquête sur l'artisanat en Afrique occidentale française, présenté par M. Lawrence, au nom de la commission de l'économie de l'Union française.

4. — Questions diverses.

Eventuellement :

a) Rapport sur le problème charbon-acier;

b) Rapport sur les mesures relatives à la politique de l'habitat pour 1952.

NOTA. — I. L'ordre dans lequel les questions sont inscrites à cet ordre du jour ne préjuge pas de l'ordre de la discussion en séance.

II. — La session durera probablement deux jours.

Convocations de commissions.

Lundi 5 novembre 1951.

Quatorze heures trente.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES)

Ordre du jour.

Suite de l'examen des conclusions générales du rapport de M. Braun sur la sécurité sociale.

Seize heures.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DU PROBLÈME DE L'IRRIGATION PERMANENTE EN AFRIQUE DU NORD (COMMISSION DE L'AGRICULTURE)

Ordre du jour.

Audition d'un représentant du secrétaire d'Etat aux affaires économiques (service de coordination pour les affaires économiques en Afrique du Nord).

Exposé de M. Guelatli.

Mercredi 7 novembre 1951.

Neuf heures trente.

COMMISSION DES TRANSPORTS, DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES ET DU TOURISME

Ordre du jour.

Etude relative à la réorganisation des transports ferroviaires et routiers :

Examen des éléments d'information résultant des travaux du groupe de travail, présentés par M. Bour, président du groupe de travail.

Désignation d'un rapporteur.

Dix heures.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES A L'INTÉRIEUR DE L'UNION FRANÇAISE (COMMISSION DE L'ÉCONOMIE DE L'UNION FRANÇAISE)

Ordre du jour.

Exposé de M. le président.

Détermination des méthodes de travail du groupe.

Dix heures trente.

COMMISSION DES FINANCES, DU CRÉDIT ET DE LA FISCALITÉ

Ordre du jour.

Etude des propositions de loi relatives à l'aménagement des droits de mutation à titre gratuit.

Onze heures.

COMMISSION DU COMMERCE ET DE LA DISTRIBUTION

Ordre du jour.

Election du président de la commission, M. Lemaire-Audoire ayant décidé de se démettre de ses fonctions de président à l'ouverture de cette séance.

Etablissement du programme de travail de la commission.

Jeudi 8 novembre 1951.

Dix heures.

COMMISSION DES FINANCES, DU CRÉDIT ET DE LA FISCALITÉ

Ordre du jour.

Etude du marché financier, son rôle économique, sa situation actuelle, les réformes que celle-ci appelle.

Audition du syndic de la compagnie des agents de change.

Quatorze heures.

COMMISSION DES TRANSPORTS, DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES ET DU TOURISME

Ordre du jour.

Etude relative à la réorganisation des transports ferroviaires et routiers :

Examen des éléments d'information résultant des travaux du groupe de travail, présentés par M. Bour, président du groupe de travail.

Désignation d'un rapporteur.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère du commerce et des relations économiques extérieures.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance du Danemark.

Les importateurs de produits originaires et en provenance du Danemark sont informés de la mise en répartition des produits repris à la liste B de l'accord commercial franco-danois du 1er octobre 1951, valable un an.

Les contingents prévus par l'accord peuvent être, sauf indications contraires, utilisés en totalité.

Les demandes d'autorisation d'importation déposées au titre de l'accord précédent avant la publication du présent avis au *Journal officiel* qui n'auraient pas été délivrées dans un délai de quinze jours à compter de cette même date resteront valables. Elles seront examinées dans les mêmes conditions que celles déposées au titre du présent texte.

Sont maintenues les dispositions de l'avis aux importateurs de pommes de terre de semence publié au *Journal officiel* du 22 septembre 1951 (p. 9781). En conséquence, les produits repris au poste 11, « Pommes de terre de semence », seront importés suivant les modalités fixées par l'avis en cause.

Par ailleurs, la mise en application de l'accord commercial du 1er octobre 1951 rend caduc les avis aux importateurs publiés avant la date d'insertion du présent avis au *Journal officiel* autorisant l'importation, sous le régime des certificats d'importation, de produits danois contingentés prévus par les accords antérieurs.

Il est précisé que les produits bénéficiant des mesures de libération des échanges prises dans le cadre des recommandations de l'Organisation européenne de coopération économique continueront à être importés selon la procédure des certificats d'importation.

Les modalités d'importation des produits repris à la liste B de l'accord du 1er octobre 1951 sont fixées comme suit:

I. — *Produits à importer sous licences individuelles examinées au fur et à mesure de leur présentation.*

Les demandes d'autorisation d'importation concernant les produits suivants, établies sur formules réglementaires modèle AC et accompagnées d'une facture *pro forma*, en double exemplaire, délivrée par l'exportateur danois, seront reçues par l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), à partir du quinzième jour suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*.

Par dérogation à l'article 3 du décret du 13 juillet 1949, elles seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Numéro de poste.

11 Pommes de terre de semence. — Les importations seront effectuées suivant les modalités fixées par l'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 22 septembre 1951.

12 Graines de moutarde noire. — Ces importations sont destinées exclusivement à l'usage alimentaire et seront réservées, en conséquence, aux utilisateurs directs et aux commissionnaires importateurs ou négociants spécialisés, dans la mesure où ceux-ci indiqueront les noms et qualités de leurs clients, ainsi que les quantités et valeurs destinées à chacun d'eux.

13 Graines de betteraves fourragères.

14 Graines de betteraves à sucre. — Les demandes devront être établies pour le compte du G. N. I. S. et visées par cet organisme.

15 Plantes de pépinières.

16 Orge de brasserie.

17 Céréales de semence. — Les importateurs devront être titulaires de la carte professionnelle délivrée par la section « Céréales » du G. N. I. S., de sélectionneurs (carte A1), de producteurs grainiers (carte B1), de marchands grainiers (carte C1) ou d'exportateurs et d'importateurs (carte E. I.).

18 Agar-agar.

20 Cigarettes en réglisse.

21 Gommes à mâcher.

25 Bière. — Les demandes d'autorisation d'importation, distinctes pour chaque nature de marchandises, pourront porter sur des bières en fûts ou des bières en bouteilles, au choix de l'importateur.

26 Eaux-de-vie et liqueurs.

Numéro de poste.

28 Produits pour l'adoucissement de l'eau.

29 Porcelaine et faïence.

30 Lécithine végétale.

31 Peintures pour navires.

33 Insecticides.

35 Moteurs Diesel marins et pièces détachées.

39 Machines-outils et accessoires, outillage mécanique, électrique, portatif, pneumatique.

42 Matériel de laiterie (à l'exception des écrémeuses de ferme).

43 Matériel agricole et pièces de rechange.

47 Matériel pour la fabrication du ciment et pièces détachées.

48 Résistances électriques et potentiomètres.

49 P.H.-mètres et polarographes.

50 Appareils de surdité et pièces détachées.

51 Matériel mécanique et électrique divers.

53 Constructions et réparations de navires et de matériel naval.

54 Navires d'occasion.

55 Divers. — Les crédits affectés à ce poste sont réservés pour l'importation de produits nécessaires à l'économie française, non repris nommément à l'accord. Les licences seront délivrées après avis favorable du ministère technique et l'accord de la direction des relations économiques extérieures.

II. — *Produits à importer sous licences individuelles examinées simultanément* (appel d'offres).

Les demandes d'autorisation d'importation concernant les produits suivants, établies sur formules règlementaires modèle AC et accompagnées d'une facture *pro forma*, en double exemplaire, délivrée par l'exportateur danois, devront être parvenues à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), avant le 19 novembre 1951, à seize heures trente, dernier délai.

A l'expiration de ce délai, elles feront l'objet d'un examen simultané de la part des services techniques compétents.

Numéro de poste.

1 Lait entier condensé et en poudre.

La répartition de ce produit est la suivante:

Lait condensé entier sucré: 1.500.000 C. D.

Lait condensé entier non sucré: 750.000 C. D.

Lait entier en poudre, à usage industriel: 1.250.000 C. D.

Les demandes d'autorisation d'importation devront être accompagnées:

a) D'un certificat délivré par le fabricant danois, donnant les caractéristiques du produit offert;

b) D'une facture *pro forma*, établie par le fabricant danois, indiquant au kilogramme du produit offert les prix franco-frontière danoise et franco-frontière française, ou fob port danois et caf port français.

Les produits à importer devront remplir les conditions suivantes:

1) Les laits condensés sucrés devront être conditionnés en boîtes de 14 onces, avoir une teneur en matières grasses de 9,8 p. 100 et avoir été fabriqués dans le mois précédent la date d'expédition;

2) Les laits condensés non sucrés devront être conditionnés en boîtes de 14,5 onces, avoir une teneur en matières grasses de 7,9 p. 100 et avoir été fabriqués dans le mois précédent la date d'expédition;

3) Les laits entiers en poudre à usage industriel devront avoir été fabriqués suivant les procédés « Spray » ou « Roller » dans le mois précédent l'expédition. Ils devront être conditionnés en estagnons métalliques de 25 kg.

5 *bis* Truites mortes.

7 Poissons de mer: 1.325.000 C. D.

8 Saumons et truites de mer: 500.000 C. D.

Les importations prévues au poste 7 porteront sur des poissons de mer frais ou congelés, à l'exclusion des harengs, saumons et truites de mer. Les truites de mer, poste 8, devront être d'un poids minimum de 700 grammes.

Une facture *pro forma*, datée, comportant le cachet et la signature de l'exportateur et précisant en toutes lettres la quantité des offres, devra être jointe à chaque demande.

En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 49-927 du 13 juillet 1949, les règles d'attribution des licences seront déterminées après avis du comité technique d'importation intéressé.

L'entrée en France et le dédouanement des marchandises pourront être effectués par tous les bureaux de douane normalement ouverts aux opérations de l'espèce.

Tout importateur sera tenu d'adresser au ministère de la marine marchande (direction des pêches maritimes), 3, place de Fontenoy, à Paris, un relevé détaillé (espèces, quantités, prix unitaire et global [caf]), des importations effectuées par ses soins.

Indépendamment du contrôle qui sera exercé dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur, les marchandises en cause pourront être soumises au contrôle qualitatif exercé après le dédouanement par les soins du ministère de la marine marchande en liaison avec l'office scientifique et technique des pêches maritimes.

Numéro de poste.	
34	Saucisson pur porc type salami. — Les importateurs ayant obtenu une licence d'importation de ce produit, au titre de l'avis publié au *Journal officiel* du 8 décembre 1950, devront adresser au ministère de l'agriculture, service des relations extérieures (1er bureau), 78, rue de Varenne, à Paris, l'exemplaire de leur licence imputée par le service des douanes ou une photocopie de ce document.
37	Matériel pour les industries alimentaires, notamment pour chocolateries (positions non libérées).
38	Matériel pour chaussures.
40	Machines pour la construction de routes et d'aérodromes (épandeuses de goudron, de bitume et d'asphalte).
41	Machines à remplir, fermer, étiqueter, capsuler les récipients. — La moitié du contingent est mise en répartition.
45	Compresseurs pour appareils frigorifiques (nos 1537 A et 1538 A du tarif douanier français).
46	Appareils de régulation pour le froid.

III. — *Produits à importer sous le régime des certificats d'importation.*

L'importation des produits ci-après sera réalisée sous le régime de la procédure dite des certificats d'importation, c'est-à-dire, contre remise au bureau de douane intéressé d'un certificat d'importation, modèle C. I., établi en deux exemplaires conformément aux dispositions prévues par le titre IV du chapitre 1er de l'avis 483 de l'office des changes (*Journal officiel* du 4 janvier 1951).

Les règlements financiers s'effectueront obligatoirement et exclusivement par application des dispositions du paragraphe II de la section I du titre III de l'avis 483 susvisé, c'est-à-dire, après importation des marchandises.

L'indice de codification statistique à apposer sur les deux exemplaires du certificat d'importation et sur la déclaration en douane sera: 15.

Numéro de poste	
5	Truites et truitelles vivantes. L'entrée en France et le dédouanement ne pourront être effectués que par les bureaux de douane de Jeumont et de Strasbourg-Kehl, dans la limite des crédits ci-après: Jeumont: 50.000 couronnes danoises de truitelles. 50.000 couronnes danoises de truites vivantes. Strasbourg-Kehl: 90.000 couronnes danoises de truites vivantes, et seront interdits au fur et à mesure de l'épuisement des crédits. Cette interdiction s'exercera sans nouvel avis préalable.
6	Brochets. — L'entrée en France et le dédouanement de la marchandise ne pourront être effectués que par le seul bureau de douane de Jeumont. L'importation sera interdite, sans avis préalable, dès que le contingent de 250.000 couronnes danoises aura été atteint.

IV. — *Produits à importer sous avis ultérieurs.*

Des avis aux importateurs fixeront ultérieurement les modalités d'importation des produits suivants:

Numéro de poste.	
2	Beurre.
3	Fromages.

V. — *Produits réservés à l'Afrique du Nord et aux territoires d'outre-mer.*

Aucune demande d'autorisation d'importation pour la métropole ne devra être déposée à l'office des changes pour les produits suivants dont la totalité des contingents est réservée à l'Afrique du Nord et aux territoires d'outre-mer:

Numéro de poste.	
4	Boyaux.
9	Conserves de poissons.
10	Malt.
19	Biscuits.
22	Suif.
23	Conserves de viande, charcuterie et saindoux.
27	Ciment.
32	Couleurs, encres et vernis pour imprimerie.
34	Piles sèches.
36	Eoliennes.
41	Matériel frigorifique (à absorption).
52	Chaussures en toile avec semelles en caoutchouc.

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la quarantième tranche de la loterie nationale 1951 a eu lieu à Paris (salle Pleyel), le 31 octobre 1951, à 20 heures 30.

Les billets dont les numéros se terminent par:

		Série A.	Série B.
		—	—
5	gagnent.....	**1.000** F.	**1.000** F.
7	—	**1.000** F.	**1.000** F.
53	—	**1.500** F.	**2.500** F.
99	—	**1.500** F.	**2.500** F.
96	—	**2.000** F.	**3.000** F.
46	—	**2.500** F.	**4.000** F.
885	—	**3.000** F.	**5.000** F.
048	—	**4.000** F.	**6.000** F.
355	—	**5.000** F.	**8.000** F.
635	—	**6.000** F.	**9.000** F.
874	—	**7.000** F.	**12.000** F.
406	—	**10.000** F.	**15.000** F.
1.952	—	**15.000** F.	**20.000** F.
4.555	—	**15.000** F.	**20.000** F.
9.112	—	**15.000** F.	**20.000** F.
6.132	—	**20.000** F.	**40.000** F.
6.649	—	**20.000** F.	**40.000** F.
8.090	—	**20.000** F.	**40.000** F.
2.316	—	**30.000** F.	**50.000** F.
3.767	—	**30.000** F.	**50.000** F.
5.144	—	**30.000** F.	**50.000** F.
3.088	—	**40.000** F.	**60.000** F.
7.303	—	**40.000** F.	**60.000** F.
7.930	—	**40.000** F.	**60.000** F.
1.035	—	**50.000** F.	**70.000** F.
4.418	—	**75.000** F.	**80.000** F.
05.135	—	**100.000** F.	**100.000** F.
10.599	—	**100.000** F.	**100.000** F.
16.009	—	**100.000** F.	**100.000** F.
24.829	—	**100.000** F.	**100.000** F.
34.169	—	**100.000** F.	**100.000** F.
57.346	—	**100.000** F.	**100.000** F.
19.842	—	**300.000** F.	**200.000** F.
20.169	—	**300.000** F.	**200.000** F.
25.431	—	**300.000** F.	**260.000** F.
24.194	—	**500.000** F.	**300.000** F.
39.377	—	**500.000** F.	**300.000** F.
42.979	—	**500.000** F.	**300.000** F.
25.626	—	**600.000** F.	**400.000** F.

Les billets portant les numéros:

		Série A.	Série B.
		—	—
049.503	gagnent.....	**1.000.000** F.	**500.000** F.
110.493	—	**1.000.000** F.	**500.000** F.
201.203	—	**1.000.000** F.	**500.000** F.
240.757	—	**1.000.000** F.	**500.000** F.
329.642	—	**1.000.000** F.	**500.000** F.
026.408	—	**1.200.000** F.	**600.000** F.
035.621	—	**1.200.000** F.	**600.000** F.
279.257	—	**1.200.000** F.	**600.000** F.
348.381	—	**1.200.000** F.	**600.000** F.
098.180	—	**2.300.000** F.	**800.000** F.
362.881	—	**2.300.000** F.	**860.000** F.
201.485	—	**4.000.000** F.	**1.000.000** F.
065.385	—	**7.000.000** F.	**1.500.000** F.
297.975	—	**10.000.000** F.	**3.000.000** F.
386.726	—	**15.000.000** F.	**8.000.000** F.

Le prochain tirage aura lieu le 7 novembre 1951 à Paris.

MINISTERES DES FINANCES ET DES

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS. — CONTRIBUTIONS

RELEVÉ PAR

de l'importance des stocks de vins déclarés par les

NUMÉRO d'ordre.	DÉPARTEMENTS	NOMBRE de déclarations souscrites	VINS de consommation courante.		VINS DÉCLARÉS sous une appellation d'origine contrôlée		VINS DÉCLARÉS sous une appellation d'origine simple.	
			Vins blancs.	Vins rouges ou rosés.	Vins blancs.	Vins rouges ou rosés.	Vins blancs.	Vins rouges ou rosés.
1	Ain	3.276	3.843	25.406	64	»	»	»
2	Aisne	424	226	303	3.566	»	51	»
3	Allier	1.976	5.489	18.933	»	»	2.398	2.626
4	Alpes (Basses-)	66	312	5.144	»	»	»	»
5	Alpes (Hautes-)	239	3	1.894	»	»	»	»
6	Alpes-Maritimes	100	117	359	72	151	»	»
7	Ardèche	3.657	368	76.039	783	1.635	»	»
8	Ardennes	54	10	98	»	»	»	»
9	Ariège	953	5	6.205	»	»	»	»
10	Aube	1.130	857	4.816	7.453	658	700	1.315
11	Aude	13.522	5.171	1.483.171	5.807	14.250	1.310	441.175
12	Aveyron	3.533	724	29.244	»	»	»	»
13	Bouches-du-Rhône	2.211	6.444	383.705	1.789	765	305	5.916
14	Calvados	»	»	»	»	»	»	»
15	Cantal	»	»	»	»	»	»	»
16	Charente	1.672	19.701	14.474	»	»	»	»
17	Charente-Maritime	5.813	83.310	59.896	»	»	»	»
18	Cher	2.394	7.515	14.754	5.522	»	»	»
19	Corrèze	»	»	»	»	»	»	»
21	Côte-d'Or	7.415	10.862	66.202	35.485	93.766	»	»
22	Côtes-du-Nord	»	»	»	»	»	»	»
23	Creuse	»	»	»	»	»	»	»
24	Dordogne	3.841	20.327	49.229	128.395	21.733	»	»
25	Doubs	38	1	111	»	»	»	»
26	Drôme	572	553	10.145	2.413	9.910	»	268
27	Eure	»	»	»	»	»	»	»
28	Eure-et-Loir	»	»	»	»	»	»	»
29	Finistère	»	»	»	»	»	»	»
30	Gard	5.428	15.712	1.368.997	2.113	9.981	138	5.205
31	Garonne (Haute-)	3.381	1.577	92.185	»	»	»	»
32	Gers	9.942	221.223	85.334	»	29	»	»
33	Gironde	24.086	301.770	275.369	867.611	905.677	»	»
34	Hérault	17.728	115.972	3.249.176	2.617	»	512	45.259
35	Ille-et-Vilaine	»	»	»	»	»	»	»
36	Indre	1.447	622	12.311	67	»	»	»
37	Indre-et-Loire	6.267	42.100	109.153	26.333	29.982	»	»
38	Isère	2.122	4.089	21.395	»	94	»	»
39	Jura	2.315	8.719	16.363	43.709	7.536	653	3
40	Landes	7.818	85.781	28.985	»	»	»	»
41	Loir-et-Cher	5.656	65.609	78.994	5.888	8.606	6.458	537
42	Loire	3.405	349	33.139	57	12	»	622
43	Loire (Haute-)	54	12	290	»	»	»	»
44	Loire-Inférieure	11.185	95.247	68.733	67.439	»	»	»
45	Loiret	1.474	924	22.386	»	»	285	5.277
46	Lot	1.815	254	24.962	»	»	»	3.430
47	Lot-et-Garonne	5.097	12.002	64.115	5.602	362	8.087	»
48	Lozère	215	»	1.120	»	»	»	»

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

INDIRECTES. — 2e DIVISION. — 3e BUREAU

DÉPARTEMENT

viticulteurs à l'expiration de la campagne 1950-1951.

VINS PROVENANT de cépages prohibés.		TOTAUX			STOCKS A LA FIN de la campagne 1949-1950	DIFFÉRENCE	
Vins blancs.	Vins rouges ou rosés.	Vins blancs.	Vins rouges ou rosés.	Total.		En plus.	En moins.
96	54	4.003	25.460	29.463	5.562	23.901	»
»	7	3.843	310	4.153	3.286	867	»
»	»	7.887	21.559	29.446	4.369	25.077	»
»	»	312	5.144	5.456	2.562	2.894	»
»	»	3	1.894	1.897	978	919	»
»	»	189	510	699	411	288	»
»	»	1.151	77.674	78.825	13.202	65.623	»
»	»	10	98	108	»	108	»
»	»	5	6.205	6.210	574	5.636	»
2	78	9.012	6.867	15.879	12.640	3.239	»
»	»	12.288	1.938.596	1.950.884	418.976	1.531.908	»
»	»	724	29.244	29.968	2.311	27.657	»
»	»	8.538	390.386	398.924	59.088	339.836	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	15	19.701	14.489	34.190	9.882	24.308	»
95	5	83.405	59.901	143.306	28.367	114.939	»
22	161	13.059	14.915	27.974	3.655	24.319	»
»	»	»	»	»	»	»	»
155	373	46.502	160.341	206.843	100.466	106.377	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»
68	»	148.790	73.962	222.752	81.295	141.457	»
»	»	1	111	112	»	112	»
»	10	2.966	20.333	23.299	22.447	852	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	17.963	1.384.183	1.402.146	235.428	1.166.718	»
»	»	1.577	92.185	93.762	17.479	76.283	»
880	613	222.103	85.976	308.079	113.794	194.285	»
1.687	497	1.171.068	1.181.543	2.352.611	1.106.000	1.246.611	»
»	»	119.101	3.294.435	3.413.536	595.262	2.818.274	»
»	»	»	»	»	»	»	»
4	23	693	12.334	13.027	1.661	11.366	»
58	281	68.491	139.416	207.907	67.099	140.808	»
»	»	4.089	21.489	25.578	3.748	21.830	»
»	»	23.081	23.902	46.983	15.238	31.745	»
376	40	86.157	29.025	115.182	22.119	93.063	»
811	357	78.766	88.494	167.260	29.436	137.824	»
10	4	416	33.777	34.193	3.486	30.707	»
»	»	12	290	302	25	277	»
1.391	441	164.077	68.874	232.951	29.268	203.683	»
2.228	236	3.437	27.899	31.336	3.908	27.428	»
»	»	254	28.392	28.646	3.383	25.263	»
96	90	25.787	64.567	90.354	23.198	67.156	»
»	»	»	1.120	1.120	78	1.042	»

NUMÉRO d'ordre	DÉPARTEMENTS	NOMBRE de déclarations souscrites.	VINS de consommation courante.		VINS DÉCLARÉS sous une appellation d'origine contrôlée.		VINS DÉCLARÉS sous une appellation d'origine simple.	
			Vins blancs.	Vins rouges ou rosés.	Vins blancs.	Vins rouges ou rosés.	Vins blancs.	Vins rouges ou rosés.
49	Maine-et-Loire	7.937	23.660	72.300	77.794	29.130	»	»
50	Manche	»	»	»	»	»	»	»
51	Marne	4.084	5.420	1.371	130.385	501	1.351	622
52	Marne (Haute-)	872	70	3.353	»	»	»	»
53	Mayenne	18	17	26	»	»	»	»
54	Meurthe-et-Moselle	1.961	135	7.971	»	»	11	457
55	Meuse	632	234	4.036	»	»	»	»
56	Morbihan	7	2	35	»	»	»	»
57	Moselle	328	753	1.073	»	»	»	»
58	Nièvre	1.202	3.710	4.191	7.465	»	»	»
59	Nord	»	»	»	»	»	»	»
60	Oise	»	»	»	»	»	»	»
61	Orne	»	»	»	»	»	»	»
62	Pas-de-Calais	»	»	»	»	»	»	»
63	Puy-de-Dôme	1.014	670	5.621	»	»	174	4.052
64	Pyrénées (Basses-)	2.816	29.559	22.399	10.389	241	3.469	3.967
65	Pyrénées (Hautes-)	1.306	6.598	7.883	»	»	»	»
66	Pyrénées-Orientales	3.867	7.460	623.171	37.844	101.168	4.739	80.650
67	Rhin (Bas-)	7.992	30.144	3.646	»	»	85.083	90
68	Rhin (Haut-)	4.304	4.316	942	»	»	138.670	392
69	Rhône	8.417	1.188	39.035	655	142.085	62	1.863
70	Saône (Haute-)	459	96	1.192	»	»	»	»
71	Saône-et-Loire	10.421	13.616	108.907	52.701	70.875	1.454	12.050
72	Sarthe	832	2.278	4.992	332	28	»	»
73	Savoie	3.034	20.308	18.717	»	»	1.910	412
74	Savoie (Haute-)	41	206	50	58	»	12	»
75	Seine	»	»	»	»	»	»	»
76	Seine-Inférieure	»	»	»	»	»	»	»
77	Seine-et-Marne	»	»	»	»	»	»	»
78	Seine-et-Oise	»	»	»	»	»	»	»
79	Sèvres (Deux-)	2.469	8.291	23.413	2.563	403	»	»
80	Somme	»	»	»	»	»	»	»
81	Tarn	6.366	23.689	148.103	41.708	»	»	»
82	Tarn-et-Garonne	2.580	968	72.318	»	»	»	»
83	Var	3.428	12.570	377.092	1.526	1.276	4.658	32.970
84	Vaucluse	1.740	3.575	112.826	535	64.933	211	14.971
85	Vendée	10.839	17.592	66.040	18	»	»	»
86	Vienne	4.609	83.705	48.246	1.870	36	374	118
87	Vienne (Haute-)	»	»	»	»	»	»	»
88	Vosges	200	»	420	»	»	»	»
89	Yonne	2.209	10.096	12.666	16.163	1.111	34	31
	Sarre	53	437	»	»	»	»	»
	Total pour la métropole et la Sarre	260.108	1.449.223	9.595.203	1.561.881	1.519.934	263.142	661.278
	Algérie :							
	Alger	1.236	255.728	1.704.087	»	»	»	»
	Oran	2.049	108.798	1.598.179	»	»	»	29.808
	Constantine	345	102.900	380.362	»	»	»	»
	Total pour l'Algérie	3.630	467.426	3.682.628	»	»	»	29.808
	Résultat général	263.738	1.916.649	13.277.831	1.561.881	1.519.934	263.142	691.086

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet.*

VINS PROVENANT de cépages prohibés.		TOTAUX			STOCKS A LA FIN de la campagne 1949-1950	DIFFÉRENCE	
Vins blancs.	Vins rouges ou rosés.	Vins blancs.	Vins rouges ou rosés.	Total.		En plus.	En moins.
118	517	101.602	101.947	203.549	65.312	138.237	»
»	»	»	»	»	»	»	»
206	120	137.362	2.614	139.976	119.261	20.715	»
»	»	70	3.353	3.423	318	3.105	»
»	»	17	26	43	»	43	»
»	»	149	8.431	8.580	1.070	7.510	»
»	»	234	4.036	4.270	586	3.684	»
15	»	17	35	52	28	24	»
»	»	753	1.073	1.826	388	1.438	»
»	9	11.205	4.200	15.405	2.641	12.764	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	2	»	2
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	844	9.673	10.517	4.117	6.400	»
125	9	43.542	26.616	70.158	23.425	46.733	»
58	33	6.656	7.921	14.577	2.454	12.123	»
»	»	50.043	804.989	855.032	361.011	494.021	»
914	127	116.141	3.863	120.004	27.364	92.640	»
6	50	142.992	1.384	144.376	38.982	105.394	»
76	151	1.981	183.134	185.115	73.407	111.708	»
»	14	96	1.206	1.302	145	1.157	»
3.775	284	71.576	192.116	263.692	84.151	179.541	»
»	»	2.610	5.020	7.630	3.522	4.108	»
»	»	22.248	19.129	41.377	3.757	37.620	»
»	»	276	50	326	205	121	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»
114	168	10.968	21.014	31.982	4.656	30.326	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	65.487	148.103	213.590	41.272	172.318	»
»	»	968	72.318	73.286	7.152	66.134	»
»	»	18.754	411.338	430.092	161.350	268.742	»
»	»	4.321	192.730	197.051	128.598	68.453	»
15.339	3.665	32.949	69.705	102.654	5.222	97.432	»
44	57	85.993	48.457	134.450	21.633	112.817	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	420	420	37	383	»
40	»	26.333	13.808	40.141	8.340	31.801	»
»	»	437	»	437	»	437	»
28.839	8.194	3.306.085	11.787.609	15.093.694	4.231.057	10.862.639	2
»	»	255.728	1.704.087	1.959.815	1.060.079	899.736	»
»	»	108.798	1.627.987	1.736.785	691.568	1.045.217	»
»	»	102.900	380.362	483.262	219.566	263.696	»
»	»	467.426	3.712.436	4.179.862	1.971.213	2.208.649	»
28.839	8.194	3.773.511	15.500.045	19.273.556	6.202.270	13.071.288	2

BANQUE DE FRANCE

SITUATION HEBDOMADAIRE

ACTIF		AU 25 OCTOBRE 1951	AU 18 OCTOBRE 1951
Encaisse or		191.446.678.926 »	191.446.678.926 »
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements		90.637.656.329 »	116.431.166.190 »
Monnaies divisionnaires		3.039.976.651 »	3.034.865.455 »
Comptes courants postaux		18.449.282.477 »	21.877.040.937 »
Avances au Fonds de stabilisation des changes (1)		121.300.000.000 »	124.400.000.000 »
Bon du Trésor négociable: Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique		5.039.250.892 »	5.039.250.892 »
Bons négociables de la Caisse autonome d'amortissement (2)		5.002.537.354 »	5.002.537.354 »
Prêts sans intérêts à l'Etat (3)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (4)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (5)		166.800.000.000 »	162.200.000.000 »
Portefeuille d'escompte:			
Effets escomptés sur la France	493.007.689.434 »		
Effets escomptés sur l'étranger	144.827.117 »		
Effets garantis par l'office des céréales (6)	21.776.952.000 »	651.942.197.790 »	615.961.939.387 »
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme	137.012.729.239 »		
Effets négociables achetés en France (7)		193.662.934.748 »	215.573.169.672 »
Avances à 30 jours sur effets publics		19.703.690.000 »	22.041.745.000 »
Avances sur titres		6.133.567.784 »	6.101.089.706 »
Avances sur or		»	»
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (8)		112.980.750 »	112.980.750 »
Effets en cours de recouvrement		20.579.433.648 »	19.500.345.997 »
Divers		22.642.445.305 »	21.946.665.584 »
Total		1.992.496.629.654 Fr.	2.006.673.475.850 Fr.

PASSIF			
Engagements à vue:			
Billets au porteur en circulation		1.775.989.358.980 »	1.788.221.059.310 »
Comptes courants créditeurs:			
Compte courant du Trésor public	6.216.000 »		
Comptes courants des accords de coopération économique	26.532.660.564 »		
Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères	90.235.894.492 »	180.244.050.781 »	178.894.635.978 »
Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue	63.469.279.725 »		
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (9)		303.231.454 »	303.231.454 »
Réserves mobilières légales (10)		22.105.750 »	22.105.750 »
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		35.751.382.689 »	39.045.943.358 »
Total		1.992.496.629.654 Fr.	2.006.673.475.850 Fr.

(1) (Convention du 27 juin 1949).

(2) (Conventions des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931).

(3) (Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947).

(4) (Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 8 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944).

(5) (Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940, approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947).

(6) (Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941).

(7) (Décret du 17 juin 1938).

(8) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

(9) (Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897).

(10) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

Certifié conforme aux écritures:
Le Gouverneur,
W. BAUMGARTNER.

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	3 0/0
Avances sur titres	4 0/0
Avances à 30 jours	3 0/0
Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois	3 0/0

CAISSE CENTRALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

SITUATION AU 31 MAI 1951

Service de l'émission.

ACTIF		PASSIF	
Disponibilités	9.579.126.932	Billets émis (1)	22.677.114.862
Effets et avances à court terme	17.779.377.555	Dépôts	4.681.359.685
Avances au service des investissements	Mémoire.		
Comptes d'ordre	250.855	Comptes d'ordre	250.855
	27.358.755.342		27.358.755.342

Service des investissements.

Disponibilités	17.225.859.260	F. I. D. E. S.	11.657.517.633
Réescompte crédits sur marchés publics	1.365.722.308	Avances du Trésor	24.520.000.000
Réescompte à moyen terme	3.001.584.760	Avances du fonds de modernisation et d'équipement	22.600.000.000
Avances aux entreprises privées	5.830.566.220	Avances du service de l'émission	Mémoire.
Avances aux sociétés d'Etat et aux sociétés d'économie mixte	2.802.400.000	Amortissements immobiliers et mobiliers	103.819.951
Avances aux territoires, départements, communes et organismes publics d'outre-mer	32.165.701.901	Comptes d'ordre	1.488.148.209
Participations	532.939.200	Réserves	400.000.000
Immeubles, matériel, mobilier	502.906.913	Dotation	3.000.000.000
Comptes d'ordre	442.154.934	Profits et pertes:	
		Report à nouveau	100.000.000
	63.869.815.496		63.869.815.496

(1) Détail des billets émis par territoire:

A. E. F.-Cameroun	Francs C. F. A.		8.320.660.473
La Réunion	—	—	1.049.846.715
Saint-Pierre et Miquelon	—	—	117.287.530
Guyane	Francs métropolitains.		321.714.885
Martinique	—	—	1.722.623.360
Guadeloupe	—	—	1.657.217.121

Certifié conforme aux écritures:

Le directeur général,
A. POSTEL-VINAY.

Les censeurs,
R. JULIENNE, H. BIZOT, H. GILET, R. WEIZEL.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	30 octobre — Cours relevés après Bourse	DEVISES	2 novembre 1951 — Cours relevés avant Bourse	2 novembre 1951 — Cours cotés en Bourse	Derniers cours cotés en Bourse	30 octobre — Cours relevés après Bourse	DEVISES	2 novembre 1951 — Cours relevés avant Bourse	2 novembre 1951 — Cours cotés en Bourse
350 ..	350 ..	Etats-Unis (1 dollar)	.... ..	350	8075 ..	8075 ..	Suisse (100 francs)	.... ..	8075 .. ..
704 50	704 50	Belgique (100 francs)	.... ..	704 50	163 60	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.)	.... ..	....
1223 75	1223 75	Portugal (100 escudos)	.... ..	1223 50	334 ..	.... ..	Canada (1 dollar)	.... ..	331 10 .....

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

SOCIETE D'ELECTRICITE MORS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 200 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 60, RUE DE PRONY, PARIS
Registre du commerce: Seine n° 208871 B.

Obligations 6 3/4 0/0 1950 de 10.000 F.

Liste des 41 obligations sorties au premier tirage au sort du 17 octobre 1951 et formant avec les obligations rachetées en Bourse par la société émettrice la totalité de l'annuité à amortir au 1er décembre 1951.

3.533 à 3.573

Ces obligations seront remboursables à 10.000 F.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 24 janvier* 1951.)

ETABLISSEMENTS JULIEN DAMOY

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 336 MILLIONS DE FRANCS
R. C.: Seine n° 50173.

MM. les obligataires de la société Etablissements Julien Damoy sont informés de ce que la société, usant de la faculté qu'elle s'était réservée lors de l'émission, a procédé au rachat en Bourse des 362 obligations 5 0/0 1932 dont l'amortissement est prévu pour le 15 décembre 1951. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Le président du conseil d'administration.

Titres restant à rembourser sur tirages antérieurs.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
33	49	4.193	opp.	6.507	46
58	48	4.194	49	6.508	opp.
637	49	4.195	49	6.553	49
675	48	4.382	48	6.755	49
736	47	4.406	opp.	6.875	47
737	48	4.407	opp.	6.876	46
974	49	4.408	opp.	6.986	49
1.163	47	4.409	opp.	7.097	49
1.317	49	4.507	46	7.241	48
1.399	48	4.595	opp.	7.363	49
1.644	49	4.596	opp.	7.394	48
1.930	48	4.597	46	7.471	46
1.949	48	4.598	46	7.472	44
2.096	47	4.599	44	7.473	43
2.317	49	4.600	opp.	7.714	47
2.440	49	4.601	opp.	8.387	48
2.466	49	4.602	opp.	8.400	49
2.484	49	4.603	opp.	8.570	49
2.833	47	4.604	opp.	8.952	49
3.020	48	4.605	45	9.234	45
3.310	45	5.062	47	9.476	47
2.368	49	5.525	49	9.498	49
3.581	49	5.703	49	9.499	49
3.823	48	5.713	48	9.877	46
3.828	49	5.755	48	9.895	47
4.191	45	5.878	48	9.914	48
4.192	opp.	6.473	49	9.927	48

COMPTEURS ET MOTEURS ASTER

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 octobre 1951: tirages, page 10228, 1re colonne, 1re annonce, 43e ligne, au lieu de: « 1er novembre 1951, coupon au 1er mai 1952 attaché », lire: « 1er novembre 1951, à raison de 1.000 F, coupon au 1er mai 1952 attaché ».

FILATURES BOUTRY-DROULERS

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 octobre 1951: Tirages, page 10387, 2e colonne, Obligations de 1.000 F 4,50 0/0 1930 converties en 3 0/0, 10e colonne du tableau de chiffres, 2e ligne, au lieu de: « 5.995 » lire: « 5.695 ».

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Cusson (Jean-Edgar-Louis), né à New-York (E.-U.) le 21 décembre 1922, domicilié 50, rue de Rome, Paris (8e), sollicite du garde des sceaux l'autorisation de substituer à son nom patronymique celui de Rigault.

M. Chauvet (Charles-Marie-Bernard), né au Gâvre (Loire-Inférieure) le 20 mai 1928, domicilié à Villedieu-sur-Indre (Indre), et ses enfants mineurs: Yves-Maurice-Charles-Marie, né à Versailles (Seine-et-Oise) le 1er octobre 1949, et Dominique-Christian-Marie, né à Versailles le 4 septembre 1950, sollicitent du garde des sceaux l'autorisation d'ajouter à leur nom celui de d'Arcizas, pour s'appeler légalement Chauvet d'Arcizas.

Mme Lavache (Léontine), épouse Bachelier, née à Nevers le 16 octobre 1894, demeurant 37, boulevard Jean-Jaurès, à Saint-Ouen, a déposé une requête au garde des sceaux en vue d'être autorisée à substituer au nom de Lavache celui de Chenu ou, subsidiairement, de Lavade.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

25 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Soroptimist-Club de Paris.** Transfert du siège social du 8, rue Weber, au 15, rue Spontini, Paris.

2 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Association d'éducation populaire de Saint-Nicolas-de-Redon.** But: gestion financière et soutien des écoles libres de la commune. Siège social: école libre des garçons de Saint-Nicolas-de-Redon.

2 octobre 1951. Déclaration à la préfecture d'Oran. **Club des supporters A. S. M. O.** (Association sportive marine oranaise). But: encouragement et pratique de tous les sports. Siège social: 4, place de la République, Oran.

2 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Mans. **Union sarthoise d'entente des républicains indépendants,** centre départemental des indépendants et paysans de la Sarthe. But: défense du libéralisme politique et économique. Siège social: 1, rue Abbaye-Saint-Vincent, le Mans.

2 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Vendée. Association d'éducation populaire **La Fraternelle.** But: gestion financière et soutien des écoles libres. Siège social: au presbytère, Fougeré.

2 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pontivy. **Association d'enseignement, d'éducation populaire, de sports et de préparation militaire pour la population de la commune du Sourn.** But: promouvoir, soutenir et favoriser toutes les œuvres d'enseignement et d'éducation populaire. Siège social: au patronage, bourg du Sourn.

3 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Union diocésaine du Calvados (F. N. A. C.).** But: rassembler les hommes désirant sauver l'essentiel de la civilisation chrétienne. Siège social: 19, place de la République, Caen.

3 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. **Club des amis du stade rochelais.** But: aide matérielle et appui moral en vue de l'encouragement à la pratique du rugby à XV. Siège social: chez le secrétaire général, M. Delbary, 35, rue du Temple, la Rochelle.

3 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Ambert. **Association d'éducation populaire de Saillant.** But: œuvres d'éducation populaire. Siège social: salle paroissiale, Saillant.

3 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph.** But: aide morale et financière à l'école. Siège social: 15, rue Vacheresse, Lagny.

4 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. **Société des pétanqueurs bourguesans.** But: pratique du sport bouliste, en particulier de la pétanque. Siège social: café du Casino-Cinéma, place de la Concorde, Bourg-Saint-Andéol.

4 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. **Union amicale des enfants de Courbieu.** But: continuer l'œuvre de l'école dans des réunions instructives et amusantes. Siège social: école de Courbieu, commune de Castelsarrasin.

4 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Club sportif wissantais.** But: pratique des exercices physiques et des sports, notamment du football. Siège social: mairie de Wissant.

4 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Chinon. **Association d'éducation populaire de Saint-Hilaire-Chatin.** But: organisation et fonctionnement matériel de l'école libre de filles de Saint-Hilaire-en-Morvan. Siège social: école libre de filles, Saint-Hilaire-en-Morvan.

4 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. **Association d'éducation populaire de l'école paroissiale de Thuret.** But: organisation matérielle de l'école; recrutement des directeurs et maîtres; acquisition ou location d'immeubles; œuvres péri ou postscolaires. Siège social: école paroissiale de Thuret.

6 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des locataires de l'immeuble 68, rue Erlanger, Paris.** But: rapports amicaux entre propriétaire et locataires. Siège social: 68, rue Erlanger, Paris.

8 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Gaudens. **Association d'éducation populaire de Miramont-de-Comminges.** But: soutien moral et matériel de l'école. Siège social: école libre de Miramont.

8 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. **Association d'éducation populaire de la Louvesc.** But: entretenir les écoles libres catholiques de la Louvesc et prendre toutes mesures utiles pour assurer leur bon fonctionnement; créer et entretenir de même d'autres écoles libres si elle le juge utile. Siège social: villa du Sacré-Cœur, la Louvesc.

8 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bône. **Association cultuelle musulmane de Mondovi.** But: œuvre sociale, éducative et religieuse. Siège social: mosquée de Mondovi.

10 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Albertville. **Association d'éducation populaire de Bozel.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement d'écoles libres. Siège social: maison P. Excoffier, Bozel.

10 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Albertville. **Association d'éducation populaire de Hauteluce.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement des écoles libres à Hauteluce. Siège social: école libre de filles de Hauteluce.

10 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Albertville. **Association d'éducation populaire de Saint-Jean-de-Belleville.** But: organisation et bon fonctionnement de l'école libre de Saint-Jean-de-Belleville. Siège social: école libre de filles, Saint-Jean-de-Belleville.

10 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. **Association des Castors tarusates.** But: coordonner et promouvoir, dans un but désintéressé, un ensemble d'efforts permettant aux Castors de la Société landaise des celluloses, agissant solidairement, d'accéder à la propriété individuelle d'une habitation. Siège social: route de Dax, Tarlas.

10 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Groupement des parents d'élèves de l'institution Notre-Dame.** But: soutien moral de l'école; entretenir des rapports suivis entre professeurs et parents d'élèves; aider, selon ses ressources, au fonctionnement matériel de l'école. Siège social: 5, enclos Notre-Dame, Saint-Omer.

10 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Nantua. **Association pour la réfection et l'entretien de l'intérieur de l'église paroissiale de Bellegarde-Coupy.** But: réfection et entretien de l'église de Bellegarde-Coupy. Siège social: 20, rue de la République, Bellegarde.

11 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Association d'éducation populaire de Rotalier.** But: organisation par tous les moyens appropriés du fonctionnement matériel des écoles libres, et notamment de l'école catholique de Rotalier. Siège social: école libre de Rotalier, par Vincelles.

11 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Dordogne. **Montpon-Cyclo-Club.** But: cyclisme. Siège social: restaurant Banizette, place Georges-Clemenceau, Montpon-sur-l'Isle.

11 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pamiers. **Comité permanent des fêtes de Saint-Amadou.** But: organiser des réjouissances publiques, fêtes nationales et locales, défilés, manifestations folkloriques, afin d'animer la vie locale et d'intéresser la jeunesse. Siège social: mairie de Saint-Amadou.

11 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Mortagne. **Association d'éducation populaire de Courgeaut.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement d'écoles libres. Siège social: école libre de Courgeaut.

12 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association populaire de l'école paroissiale de Tilly-sur-Seulles.** But: gestion financière, soutien de l'école du Sacré-Cœur de Tilly-sur-Seulles et réception de toutes collaborations. Siège social: rue de Bayeux, Tilly-sur-Seulles.

12 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Blaye. **Association des parents d'élèves de l'école privée primaire de filles de Pugnac.** But: apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtresses. Siège social: école libre de Pugnac.

12 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. **Comité d'éducation populaire et de gestion des écoles primaires libres de Bonneuil-Matours.** But: organisation du fonctionnement, gestion et soutien des écoles libres de Bonneuil-Matours. Siège social: salle paroissiale Jeanne-d'Arc, Bonneuil-Matours.

12 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Association des parents d'élèves de l'externat Notre-Dame.** But: soutien moral de l'école; entretien de rapports suivis entre professeurs et parents d'élèves; aider, selon ses ressources, au fonctionnement matériel de l'école. Siège social: 5, enclos Notre-Dame, Saint-Omer.

12 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association d'éducation populaire de l'école Les Alouettes.** But: gestion financière, administrative et développement de l'école. Siège social: 42, rue Chomel, Paris.

12 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Laurent.** But: aide morale et financière à l'école. Siège social: 35, rue Saint-Laurent, Lagny.

12 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Associatin des parents d'élèves de l'école Fénelon.** But: apporter un soutien utile à la vie de l'école, à l'action éducative des maîtres, à celle des familles et représenter l'ensemble des parents d'élèves auprès des pouvoirs publics. Siège social: 1, rue de Montauban, Vaujours.

13 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Vannes. **Association d'enseignement libre et d'éducation populaire de Montertelot.** But: enseignement libre et éducation populaire. Siège social: patronage de Montertelot.

13 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pontivy. **Association d'enseignement libre et d'éducation populaire de Coëtbugat en Guégon.** But: enseignement libre et éducation populaire. Siège social: école libre de Coëtbugat en Guégon.

13 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Caen. **Association d'éducation populaire Notre-Dame.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de l'école libre de Langrune-sur-Mer. Siège social: 11, route de Courseulles, Langrune-sur-Mer.

13 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. **Association des parents d'élèves de l'école Institution Sévigné,** à Narbonne. But: soutien à la vie de l'école, collaboration à l'action des maîtres, perception et emploi de toutes allocations. Siège social: institution Sévigné, rue du Capitole, Narbonne.

13 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. **Association d'éducation populaire de Sury-le-Comtal.** But: éducation populaire. Siège social: école paroissiale, grande-rue Franche, Sury-le-Comtal.

13 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Association d'éducation populaire de Villemur-sur-Tarn.** But: soutien moral et matériel de l'école. Siège social: école Saint-Pierre, avenue de Toulouse, Villemur-sur-Tarn.

13 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. **Association des parents d'élèves de l'école Beauséjour.** But: groupement des parents d'élèves de l'école Beauséjour. Siège social: école Beauséjour, rue Michelet, Narbonne.

17 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Compiègne. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Villers-sur-Coudun.** But: soutien utile à la vie de l'école; collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: Grande-Rue, Villers-sur-Coudun.

17 octobre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Amicale laïque des élèves, anciens élèves, parents et amis de l'école publique.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique d'Allineuc.

17 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. **Association des parents d'élèves de Campostal.** But: soutien matériel et moral de l'école. Siège social: institution Notre-Dame, Campostal, Rostrenen.

17 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association de parents d'élèves de l'institution Notre-Dame,** à Bourg-la-Reine. But: défense de l'enseignement libre et entr'aide familiale. Siège social: 8, rue de la Bièvre, Bourg-la-Reine.

17 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association de parents d'élèves du cours Thérèse-Chappuis.** But: défense de l'enseignement libre et entr'aide familiale. Siège social: 4, rue Oudinot, Paris.

18 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association d'éducation populaire d'Ampuis.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel des écoles libres; recruter directeurs et maîtres, assurer leur rémunération; acquérir ou prendre en location tous immeubles jugés utiles aux fins ci-dessus indiquées. Siège social: école libre d'Ampuis.

18 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Vesoul. **Association de parents d'élèves de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc.** But: apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: 12, rue des Casernes, Gray

18 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Vesoul. **Association de parents d'élèves de l'école Saint-Pierre-Fourrier.** But: apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: 9, rue des Casernes, Gray.

18 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Gers. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Ursule-de-l'Oratoire.** But: assurer un soutien utile à la vie de l'école et des maîtres; entr'aide familiale. Siège social: 50 *bis*, rue Victor-Hugo, Auch.

18 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. Le Collège Saint-Maximin change de titre et devient **Institut médico-pédagogique de Saint-Maximin.** Siège social: à l'institut, Saint-Maximin.

18 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. L'Association des aveugles civils de la Seine modifie ses statuts et change son titre, qui devient **Comité de défense des aveugles civils et demi-voyants.** Siège social: 20, rue des Belles-Feuilles, Paris.

19 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Association d'éducation populaire de Ceyssat.** But: soutenir et gérer l'école libre de Ceyssat. Siège social: école libre, Ceyssat.

19 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Morbihan. **Association d'enseignement libre et d'éducation populaire de Ruffiac.** Modifications aux statuts. Siège social: chez M. Chatel (Mathurin), au bourg de Ruffiac.

19 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. **Association d'éducation populaire de l'école-pensionnat libre de Joncy.** But: création et administration de l'école-pensionnat catholique de la paroisse de Joncy et des œuvres annexes et complémentaires. Siège social: école-pensionnat libre, Joncy.

19 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Besançon. **Association d'éducation populaire Saint-Joseph de Guyans-Durnes.** But: organisation et fonctionnement matériel de l'école libre de Guyans-Durnes. Siège social: chez M. Vieille-Cessay, Guyans-Durnes.

19 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Nérac. **Association d'éducation populaire de Lavardac.** But: assurer dans la localité l'organisation et la vie de l'école libre. Siège social: école Notre-Dame, Lavardac.

19 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association d'éducation populaire de l'école catholique dite Externat Saint-Sulpice.** But: administration de l'école; grouper les parents d'élèves; assurer et contrôler l'enseignement. Siège social: 26, rue d'Assas, Paris.

20 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. **La Violette de Saint-Vincent-de-Paul.** But: étude de la musique et exécution de morceaux dans des concerts. Siège social: mairie de Saint-Vincent-de-Paul.

20 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Société d'éducation populaire de l'école Saint-Joseph de Nohanent.** But: gestion financière de l'école Saint-Joseph de Nohanent. Siège social: école Saint-Joseph, Nohanent.

20 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Rhône. Association sportive des Textiles artificiels du Rhône **Les Abeilles.** But: pratique de tous les sports. Siège social: 53, avenue Carnot, Neuville-sur-Saône.

22 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Mauriac. **Association d'éducation populaire de Riom-ès-Montagnes.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement d'écoles libres. Siège social: salle Saint-Georges, Riom-ès-Montagnes.

22 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves (A. P. E. L.) de l'école libre de garçons de Saint-Barnabé.** But: apporter un soutien à la vie de l'école; collaborer à l'action des maîtres et à l'entr'aide familiale. Siège social: 2, rue Léon-Meisserel, Marseille.

22 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves (A. P. E. L.) de l'école libre de filles de Saint-Barnabé.** But: apporter un soutien à la vie de l'ecole; collaborer à l'action des maîtres et à l'entr'aide familiale. Siège social: 3, boulevard Gassendi, Marseille.

23 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Haute-Savoie. **Association des familles du collège Sainte-Marie de Rumilly.** But: enseignement secondaire privé et œuvres annexes. Siège social: collège Sainte-Marie, Rumilly.

23 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Haute-Savoie. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Thérèse de Rumilly.** But: enseignement primaire et œuvres annexes. Siège social: école Sainte-Thérèse, Rumilly.

23 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Cantal. **Jeunesse rurale cantalienne.** But: organiser et gérer les services d'éducation sociale, professionnelle et culturelle des jeunes ruraux. Siège social: 6, rue Emile-Duclaux, Aurillac.

23 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Aisne. **Association d'éducation populaire du cours Sainte-Marie.** But: gestion du cours Sainte-Marie. Siège social: 2, rue Clerjot, Laon.

23 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association de parents d'élèves de l'œuvre du Saint-Cœur-de-Marie.** But: défense de l'enseignement libre et entr'aide familiale. Siège social: 60, rue de Picpus, Paris.

23 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association de parents d'élèves du cours Maillard.** But: défense de l'enseignement libre et entr'aide familiale. Siège social: 169, avenue Jean-Jaurès, Clamart.

23 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association de parents d'élèves du cours Racine.** But: défense de l'enseignement libre et entr'aide familiale. Siège social: 13, rue Allard, Saint-Mandé.

23 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association de parents d'élèves de l'institution Sainte-Elisabeth.** But: défense de l'enseignement libre et entr'aide familiale. Siège social: 112, rue de Lourmel, Paris.

23 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves du cours Fremyot-de-Chantal.** But: défense de l'enseignement libre et entr'aide familiale. Siège social: 13, avenue d'Italie, Paris.

24 octobre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association des parents d'élèves de l'école libre des filles des Villages.** But: soutenir utilement l'école et collaborer à l'action des maîtres. Siège social: école libre des filles des Villages en Saint-Brieuc.

25 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Rallye Saint-Hubert.** But: éducation musicale, distraire la population et aide aux œuvres de bienfaisance. Siège social: théâtre municipal, Pézenas.

25 octobre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Amicale laïque des élèves, anciens élèves, parents d'élèves et amis des écoles publiques de Trémeven.** But: aider les écoles publiques et resserrer les liens de camaraderie entre les anciens élèves et amis. Siège social: école publique des garçons de Trémeven.

25 octobre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Amicale laïque des élèves, anciens, anciennes élèves, parents et amis des écoles publiques.** But: éducation populaire. Siège social: école publique des garçons de Châtelaudren.

25 octobre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Amicale laïque des élèves, anciens élèves et amis des écoles publiques de Pléneuf.** But: éducation populaire. Siège social: école publique de filles de Pléneuf.

26 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Association sportive du golf d'Arcachon.** But: pratiquer les exercices physiques, golf, tennis. Siège social: syndicat d'initiative, Quinconces de la Gare, Arcachon.

26 octobre 1951. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Centre d'accueil et bureau de bienfaisance de Saint-François.** But: fondation et entretien de repas populaires et constitution d'un vestiaire au profit des nécessiteux. Siège social: 27, boulevard Carabacel, Nice.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.